



CESAG Centre Africain d'études Supérieures en Gestion

**Institut Supérieur de
Comptabilité, de Banque et de
Finance
(ISCBF)**

**Master Professionnel en
Comptabilité et Gestion
Financière
(MPCGF)**

**Promotion 4
(2009-2011)**

Mémoire de fin d'étude

THEME

**Mise en place d'un système d'information comptable dans
une PME : Cas de l'entreprise commerciale FILS**

Sénégal

Bibliothèque du CESAG



111772

Présenté par :

M. Babacar NDAO

Dirigé par :

M. DRAME Mamadou

Senior Analyst Finance

Catalyst Business Solutions

DEDICACES

Je dédie ce mémoire

A

Mes parents

Et

A mes grands parents

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à M. Moussa YAZI et M. Racine GUENE qui ont été pour moi, plus que des professeurs durant mon cursus universitaire au CESAG. En dehors de l'aspect académique, ils ont grandement contribué à mon développement personnel et m'ont beaucoup encouragé dans la rédaction de ce mémoire à travers des conseils très utiles et judicieux. Ces quelques lignes de remerciement sont bien peu au regard de vos contributions à ma formation. Qu'ils y trouvent, j'espère, l'expression de toute ma reconnaissance.

M. Mamadou DRAME qui, dans ses efforts de suivi de mon mémoire m'a permis de cultiver le goût pour la recherche. Ses conseils ont toujours été précieux et ses encouragements ont su me donner l'énergie nécessaire à ce travail de longue haleine. Ses exigences et son enthousiasme m'ont offert la sérénité et l'assurance indispensable à la rédaction de mémoire.

Je remercie tous les membres du corps professoral de l'Institut Supérieur de Comptabilité, de Banque et de Finance (ISCBF) ainsi que les administratifs.

Tous ceux, qui m'ont soutenue au cours de mes études. Qu'ils trouvent à travers ce mémoire l'expression de ma profonde gratitude.

LISTES DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES

ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des PME

AUDC : Acte Uniforme du Droit Comptable

CGA : Centre de Gestion Agréé

OHADA : Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

SAD : les Systèmes d'Aide à la Décision

SB : Les Systèmes de Bureautique

SER : Sous-Ensemble Représentatif (SER)

SI : Système d'Information

SIC : Système d'Information Comptable

SID : les Systèmes d'Information pour les Dirigeants

SIG : les Systèmes d'Information de Gestion

STI : les Systèmes pour le Travail Intellectuel

STT : les Systèmes de Traitement des Transactions

SYSCOA : Système Comptable Ouest Africain

TPE : Très Petite Entreprise

TTC : Toutes Taxes Comprises

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTES DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Listes des figures

Figure 1 : rôle du SIC dans la prise de décision.....	19
Figure 2 : présentation du modèle d'analyse.....	33
Figure 3 : Organigramme de l'Entreprise Commerciale FILS.....	41

Liste des tableaux

Tableau 1 : les différentes architectures et niveaux d'intégration des SIC	21
Tableau 2 : les formes d'intégration comptable et les solutions techniques adaptées	22
Tableau 3 : Le tableau problèmes – causes – objectifs - solutions.....	49

TABLES DES MATIERES

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTES DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES.....	iii
LISTES DES FIGURES ET DES TABLEAUX.....	iv
Listes des figures	iv
Liste des tableaux	iv
TABLES DES MATIERES	v
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE	6
Introduction de la première partie	7
Chapitre I : le système d'information comptable dans la PME.....	8
1.1. L'Information dans la PME.....	8
1.1.1. L'organisation des PME	8
1.1.2. La nécessité de l'information	9
1.2. Le système d'information.....	9
1.2.1. Définition d'un SI	9
1.2.2. Les composantes d'un SI	10
1.2.2.1. Les ressources humaines.....	10
1.2.2.2. Les composantes matérielles.....	11
1.2.2.3. Les composantes immatérielles	11
1.2.3. Typologies des SI.....	12
1.2.3.1. Au niveau de l'exploitation.....	12

1.2.3.2.	Au niveau de la gestion.....	13
1.2.3.3.	Au niveau de la stratégie : les systèmes d'information pour les dirigeants (SID)	14
1.3.	Le système comptable	14
1.3.1.	La notion de comptabilité	14
1.3.2.	L'organisation des systèmes comptables	14
1.3.3.	Les types de système comptable	16
1.3.4.	Les critères de qualité d'un système comptable	17
1.4.	Le système d'information comptable	18
1.4.1.	Définition du SIC.....	18
1.4.2.	Objectifs d'un SIC	19
1.4.3.	Les composants du SIC.....	20
1.4.4.	Architectures des SIC	20
1.4.5.	Les logiciels comptables et les progiciels de gestions.....	21
1.4.6.	Finalité d'un SIC.....	23
	Conclusion.....	24
	Chapitre II : Processus de mise en place d'un SIC	25
2.1.	Phase de conceptualisation (étude préalable).....	25
2.1.1.	L'Observation	26
2.1.2.	La conception-organisation.....	27
2.1.3.	L'Appréciation	27
2.2.	Phase d'évaluation détaillée et de conception	27
2.2.1.	L'évaluation détaillée.....	28

2.2.2. Conception	28
2.3. La mise en œuvre de l'application.....	28
2.3.1. Le paramétrage.....	29
2.3.2. La conversion de données.....	29
2.3.3. Le Test de l'application.....	29
2.3.4. Formation des utilisateurs.....	29
2.3.5. Le lancement de l'application.....	30
2.3.6. Le manuel des procédures.....	30
2.4. Phase de maintenance du système.....	30
Conclusion.....	31
Chapitre III : Méthodologie de l'étude.....	32
3.1. Le modèle d'analyse.....	32
3.2. Les techniques de collectes de données.....	34
3.2.1. L'entretien.....	34
3.2.2. L'observation.....	34
3.2.3. La documentation.....	35
3.2.4. L'analyse par les objectifs.....	35
Conclusion.....	36
Conclusion première partie.....	37
DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE.....	38
Introduction deuxième partie.....	39
Chapitre IV : Présentation de l'Entreprise Commerciale FILS.....	40
4.1. Création et organisation fonctionnelle.....	40

4.1.1. Création.....	40
4.1.2. Organisation administrative	40
4.2. Généralités sur ses activités.....	41
4.2.1. Présentation de l'activité de l'entreprise.....	41
4.2.2. Les concurrents	42
4.2.3. Les partenaires	42
4.2.4. Les produits.....	42
4.2.5. Les clients	43
4.2.6. Régime fiscal et comptable.....	43
4.3. Les perspectives de l'entreprise.....	44
Chapitre V : Description de l'existant.....	46
5.1. Description des procédures existantes dans l'entreprise commerciale FILS.....	46
5.1.1. La gestion des stocks	46
5.1.2. Processus de Lancement d'une commande.....	46
5.1.2.1. Entreprise-fournisseur.....	46
5.1.2.2. Client-entreprise.....	47
5.1.3. Procédure d'encaissement.....	47
5.1.4. Procédure de décaissement	47
5.1.5. Comptabilisation des opérations.....	48
5.1.6. La gestion de la paperasse.....	48
5.1.7. Présentation du bilan.....	48
5.2. Recherche des problèmes et de leurs causes	48
5.3. Identification d'éléments de Solutions	49

Conclusion.....	51
Chapitre VI : Mise en Place du SIC de l'entreprise FILS	52
6.1. Processus de configuration Du SIC	52
6.1.1. Choix du logiciel.....	52
6.1.1.1. Présentation du logiciel.....	52
6.1.1.2. Installation du logiciel et paramétrage	53
6.1.1.3. L'installation du logiciel	53
6.1.2. Le paramétrage du logiciel.....	53
6.1.2.1. Saisie des coordonnées de l'entreprise	53
6.1.2.2. Définition de l'exercice et de la longueur des comptes	54
6.1.2.3. Identification de la monnaie de tenue de compte.....	55
6.1.2.4. Création du fichier comptable.....	56
6.1.2.5. Présentation physique du logiciel	56
6.1.2.6. Compléter les informations concernant l'entreprise	57
6.1.2.7. Création des comptes	58
6.1.2.8. Fiche de saisie des opérations de trésorerie	61
6.1.2.9. Fiche de présentation des journaux.....	61
6.2. Les mesures d'accompagnement.....	62
6.2.1. Documentation.....	62
6.2.1.1. Conception d'un manuel de procédures d'enregistrement des opérations comptables adaptée à l'entreprise commerciale FILS.....	62
6.2.1.2. Le manuel de référence sage 100 comptabilité version 15.50	76
6.2.2. Formation.....	77
6.3. Les projections futures.....	77
Conclusion.....	78
Conclusion deuxième partie	79

CONCLUSION GENERALE	80
ANNEXES	82
BIBLIOGRAPHIE	86

CESAG - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GENERALE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) apparaissent aujourd'hui comme des acteurs importants de la croissance économique du Sénégal. Elles constituent un levier essentiel de lutte contre la précarité, le chômage et le sous-emploi. Cependant, leur vulnérabilité face aux chocs internes et externes affecte considérablement leur croissance et limite leur contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Cette vulnérabilité touche également la création d'emplois, en particulier pour les jeunes.

Majoritairement informelles, elles sont essentiellement constituées de Micro-Entreprises et Très Petites Entreprises (TPE), qui ne disposent que de très peu d'appuis financiers et techniques. Au plan national, elles ne parviennent toujours pas à s'imposer et leur niveau d'intégration au système commercial multilatéral reste marginal en raison de leur faible compétitivité.

Au Sénégal, la PME est définie par la loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet relative à la promotion et au développement des Petites et Moyennes Entreprises qui a repris, avec quelques modifications, les définitions de la charte des PME : « La PME est toute entité physique ou morale, productrice de biens et/ou de services marchands dont les critères distinctifs reposent sur: l'effectif, le chiffre d'affaires annuel hors taxes, la transparence dans la tenue de la comptabilité, l'investissement net ». Les PME jouent un rôle moteur dans l'économie, principalement dans la création d'emplois et de richesses, mais aussi dans la mobilisation des ressources économiques et sociales. L'Etat sénégalais considère les PME comme le moteur de la croissance, mais également comme un important levier du secteur privé dont l'impact en termes de développement a été démontré dans nombre de pays. De ce fait, beaucoup de structures d'encadrement, plus ou moins spécialisées, ont été créées afin d'assister ces acteurs importants mais fragiles. C'est le cas de l'ADEPME (Agence de Développement et d'Encadrement des PME), du CGA (Centre de Gestion Agréé), entre autres. Selon la charte des PME, elles représentent à elles seules près de 90% des entreprises sénégalaises et emploient 30% des ressources humaines. Elles participent à hauteur de 25% du chiffre d'affaires et 20% de la valeur ajoutée nationale.

L'entreprise Commerciale FILS évoluant dans un environnement de plus en plus concurrentiel, comme toute entreprise qui se veut être dynamique et compétitive doit nécessairement se doter d'un système d'information Comptable adapté à son activité. En effet, une entreprise qui ne dispose pas de ce système s'expose à plusieurs difficultés comme

le manque de liquidité, l'accès difficile au crédit etc. D'ailleurs la plupart des faillites des entreprises sont liées en grande partie à la mauvaise Gestion de l'information comptable.

L'entreprise commerciale FILS évolue dans le secteur du commerce qui est en perpétuel mouvement plus particulièrement dans la vente de produits cosmétiques. Pour assurer sa pérennité, elle doit se doter d'un système d'information comptable en vue d'optimiser ses ressources financières. Cependant nous avons constaté que l'Entreprise commerciale FILS gère ses activités de façon informelle. Elle ne dispose pas de système d'information comptable, ni de manuel de procédure. Cette situation l'expose souvent à des problèmes lors des encaissements, des décaissements, de l'inventaire des stocks et du reporting.

Les raisons de l'absence d'un système d'information comptable sont nombreuses, il s'agit de :

- la résistance des dirigeants dans le seul but de ne pas supporter le coût lié à la mise en place d'une comptabilité efficace ;
- l'insuffisance de compétences ;
- l'insuffisance d'informations ;
- la peur du changement ;

Cela n'est pas sans conséquence pour l'entreprise. Il s'agit notamment :

- ✓ des malversations et fraudes ;
- ✓ de la non fiabilité de l'information ;
- ✓ la perte de sa part de marché dû à la non maîtrise des coûts ;
- ✓ de la difficulté du recouvrement des créances suite à un mauvais suivi.

En termes de solutions, l'entreprise commerciale FILS peut explorer les pistes suivantes :

- se conformer aux normes prescrites par le SYSCOA en matière de tenue d'une comptabilité ;
- externaliser sa comptabilité pour une gestion plus professionnelle ;
- mettre en place un manuel de procédures comptables ;
- mettre en place un système d'information comptable.

Au regard de ces différentes solutions, la dernière nous semble la plus complète, en ce sens qu'elle prend en compte toutes les éléments nécessaires à la bonne marche d'une entreprise de taille moyenne.

Cette solution nous conduit à la question principale suivante : comment mettre en place un système d'information comptable adaptée au volume des activités de l'entreprise FILS, afin de la rendre plus performante pour faire face à la concurrence ?

De cette question principale, découlent les questions spécifiques ci-après :

- en quoi consiste la mise en place d'un système d'information comptable ?
- quelle démarche suivre pour sa mise en place ?
- quelle méthode utiliser, pour mener à bien notre mission ?
- déterminer dans quel secteur d'activité nous intervenons ?
- Comment mettre en place un système d'information comptable adapté au processus d'affaire de l'entreprise ?

Pour apporter des éléments de réponses à ces différentes interrogations nous allons conduire une étude sur le thème « Mise en place d'un système d'information comptable dans une PME : Cas de l'entreprise commerciale FILS ».

L'objectif général visé à travers cette étude est de mettre en place un système d'information comptable informatisé, pour lui permettre de rendre compte fidèlement à ses partenaires internationaux et se conformer aux normes de gestion en vigueur dans la sous-région.

En terme d'objectifs spécifiques il s'agit de :

- ✓ situer le SIC dans le contexte de l'entreprise;
- ✓ décrire la démarche à suivre pour mettre en place un SIC ;
- ✓ définir le modèle d'analyse approprié à cette mission;
- ✓ faire une brève présentation de l'entreprise ;
- ✓ décrire l'existant ;
- ✓ mettre en place un SIC informatisé adapté à l'entreprise.

La mise en place du système d'information comptable consistera précisément à choisir un logiciel de gestion, pour répondre au besoin de l'entreprise et ceci se fera en amont par un travail de collecte de données, d'analyse pour aboutir à la solution attendue.

Le choix du thème « Mise en Place d'un Système d'Information Comptable dans une PME : Cas de l'Entreprise Commerciale de FILS » revêt pour nous, deux intérêts qui sont les suivants :

Pour l'entreprise commerciale FILS, il lui permettra d'améliorer sa gestion pour un accroissement de son chiffre d'affaire et une meilleure implication de son personnel.

Quant à nous-mêmes, il nous permettra de mettre en application et d'approfondir nos connaissances de gestion, acquis au cours de notre formation au CESAG.

Notre étude s'articulera autour de deux parties: le cadre théorique et le cadre pratique.

Dans la première partie, nous allons traiter des généralités sur le SIC en montrant la différence entre système d'information, système comptable et le système d'information comptable pour une meilleure compréhension de notre sujet, ensuite il sera question de définir le canevas à suivre pour la mise en place d'un système d'information comptable.

Enfin la méthodologie de l'étude constituera le dernier chapitre de cette première partie ou il sera question de présenter le modèle d'analyse retenu et de présenter la façon de collecter et d'analyser les données.

Dans la deuxième partie de notre étude, nous présenterons premièrement l'entité dans laquelle nous ferons l'étude, ensuite, nous allons décrire le SIC existant puis nous mettrons en place le SIC informatisé adapter à l'entreprise commerciale.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Introduction de la première partie

La mise en place d'un système d'information comptable dans une entreprise, est un enjeu de taille. Ces nouveaux outils de gestion appliqués aux Technologies de l'Information et de la Communication, sont susceptibles de modifier profondément le fonctionnement de l'entreprise et son organisation ; les influences pouvant être réciproque.

Par conséquent la maîtrise de ces facteurs pour une bonne utilisation de ces outils, nous conduira, dans un premier chapitre à lever toute équivoque entre système d'information, système comptable et système d'information comptable, puis dans le chapitre suivant décrire la processus de mise en place d'un SIC dans une PME, en utilisant un modèle d'analyse adapté pour en tirer les résultats.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre I : le système d'information comptable dans la PME

L'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a eu une influence notable sur le système d'information comptable (SIC).

Aujourd'hui, presque toutes les entreprises utilisent les TIC dans leur quotidien. En effet les ordinateurs deviennent plus petits, plus rapide, plus facile à utiliser, et moins coûteux, par conséquent l'informatisation de la comptabilité s'avère aisé pour les PME.

Maintenant les comptables peuvent exercer leurs activités plus efficacement et en respectant les principes comptables en vigueur mais aussi en réduisant les risques d'erreurs dans la saisie des opérations comptables.

Dans la première section de ce document, nous allons démontrer le rôle de l'information dans la PME. Dans le second, le Système d'information sera développé. Ensuite dans la troisième section nous parlerons du système comptable. A l'issu des sections précédentes nous allons mieux cerner le SIC.

1.1. L'Information dans la PME

Face à la mondialisation, l'information est devenue une ressource stratégique pour les PME. La recherche de l'information aide à formuler un problème, à déterminer des objectifs et à élaborer une politique pour survivre dans cette rude concurrence. En effet, elle reste le meilleur moyen d'éclairer la complexité dans le monde d'aujourd'hui en ignorant pas les facteurs d'ordre économique, culturel et religieux. La difficulté principale pour les PME, est d'arriver à sélectionner les meilleurs facteurs qui influencent directement ou indirectement l'activité de l'entreprise. En microéconomie, dès qu'il se passe quelque chose, il faut réagir, cela concerne l'organisation de l'entreprise, les fournisseurs, la clientèle, la concurrence bref le rapport de force. Toutefois, l'entreprise doit sélectionner des informations qui vont permettre de piloter l'activité, et donc anticiper et travailler sur l'information.

1.1.1. L'organisation des PME

Les PME ont des organisations simples et souples. Elles se caractérisent par une prépondérance du pouvoir du promoteur ; la décentralisation y est presque inexistante. Il existe une forte polyvalence du personnel. Par ailleurs, les technologies de l'information y

sont très rarement intégrées bien qu'elles représentent une solution à la forte « mortalité » des PME en Afrique liée aux problèmes de gestion.

1.1.2. La nécessité de l'information

La gestion d'une entreprise exige du responsable qu'il effectue un suivi du déroulement des activités, du fonctionnement de son unité et qu'il soit permanemment dans l'attente d'un problème éventuel. Le gestionnaire a des préoccupations Voyer (2000 : 27) relatives à :

- la surveillance de la base des clients ;
- le repérage et la localisation des problèmes correspondants ;
- l'analyse des écarts entre les résultats prévus et ceux obtenus ;
- le positionnement du gestionnaire dans le temps vis-à-vis des autres ;
- l'analyse des solutions possibles et la prise de décision ;
- la simulation et l'optimisation ;
- la prévision et la planification.

Il s'agit là de préoccupations purement informationnelles. Le système doit nécessairement fournir des informations actuelles, car l'information a une valeur qui varie en fonction du temps.

1.2. Le système d'information

La mise en place d'un SIC passe essentiellement par une bonne maîtrise des composantes d'un système d'information qui en ait une partie intégrante et indispensable.

1.2.1. Définition d'un SI

Selon Autissier, Bensebaa et Boudier (2010-2011 : 275), « le système d'information (SI) est l'ensemble des méthodes, des techniques et des outils destinés à la mise en place et à l'exploitation de la technologie informatique pour les besoins des utilisateurs et de la stratégie de l'entreprise ».

Selon Autissier et Delaye (2008 : 45) « le système d'information traite de l'utilisation de la technologie informatique en entreprise ». C'est une fonction à part entière qui a en charge trois points :

- la stratégie des systèmes d'information : quels sont les besoins de l'organisation en matière d'informatique, en fonction de son activité et de ses stratégies ?
- le déploiement des systèmes d'information : comment réussir les projets informatiques?
- l'exploitation du système d'information : comment suivre la disponibilité du parc informatique et télécom, et la performance des applications de l'entreprise ?

En définitive, un système d'information peut être défini comme étant un ensemble d'acteurs sociaux qui mémorisent et transforment des représentations via des technologies de l'information et des modes opératoires.

1.2.2. Les composantes d'un SI

La synthèse des différents ouvrages de Chantal Morley, David Autissier et Valérie Delay ainsi que les sites internet des cabinets de consultance, traitant du SI en générale, nous ont permis de démontrer, que le système d'information s'appuie sur des éléments matériels et immatériels pour fonctionner. Ces derniers doivent évoluer dans un environnement entièrement sécurisé. Evidemment, On ne peut faire fi de l'Homme comme moteur essentiel du système.

1.2.2.1. Les ressources humaines

Elles animent l'ensemble du système et sont essentiellement composées du personnel.

Il s'agit :

- des utilisateurs : qui sont des personnes qui utilisent les SI. O'BRIEN (1995 : 19) parle « d'utilisateurs finals ». Leur intervention peut se faire soit à l'entrée, soit au traitement, soit à la sortie. Il peut s'agir de comptables, d'ingénieurs, de cadres, de dirigeants, de clients ou de fournisseurs ;

- des informaticiens : qui sont des personnes qui s'occupent de la conception et du déploiement du SI. Ils veilleront aussi au bon état de marche du matériel et des applications. Parmi les informaticiens nous avons notamment : les analystes fonctionnels, les programmeurs, certains cadres et les employés de bureau. Ces personnes peuvent être internes ou externes à l'entreprise.

1.2.2.2. Les composantes matérielles

En consultant les différents documents édités par les concepteurs de système d'information comme MICROSOFT, ORACLE etc., nous avons retenu que ses composantes font référence à tout dispositif physique ou de machines servant à la collecte, au traitement, au stockage et à la diffusion de l'information. Il s'agit :

- des machines : qui sont des appareils intervenant dans le cycle des activités du SI. Il s'agit notamment des ordinateurs, des écrans, des scanners, des lecteurs de code barre, des imprimantes ;
- des supports : qui sont des outils permettant d'enregistrer les données et les informations. Exemples : disque dur, disquette, carte mémoire, clé USB, CD/DVD ROM(RW) ;
- des réseaux : c'est un ensemble d'ordinateurs et de périphériques connectés les uns aux autres. L'objectif étant de transmettre les données ou les informations. Les développements technologiques des dernières décennies ont permis d'étendre les réseaux à l'échelle mondiale (INTERNET). On note d'ailleurs une forte expansion des réseaux sans fil (WI-FI) car ceux-ci offrent une grande flexibilité.

1.2.2.3. Les composantes immatérielles

Ces composantes ont la particularité d'être impalpables. Il s'agit : des données, des logiciels et des informations.

- des données : ce sont les ressources, les événements et les faits qui proviennent de l'entreprise ou de son environnement. Elles représentent la matière première (inputs) du SI. Elles seront stockées et traitées afin d'obtenir les informations (outputs) ;

- des informations : selon LAUDON (2000 : 8), l'information peut être perçue comme des « données qui sont présentées sous une forme significative et utile pour les êtres humains ». O'BRIEN (1995 : 9) parle même de « produits informatifs ». En réalité, ce sont des synthèses utiles pour les utilisateurs dans la prise de décision.
- des logiciels : qui sont des instructions programmées qui permettent de traiter les données ou de gérer le matériel informatique. Il existe un nombre indéterminé de logiciels. Ils peuvent néanmoins être regroupés en quatre (03) catégories majeures :
 - ✓ les logiciels de base : ce sont les programmes tels que les systèmes d'exploitation qui gèrent toutes les opérations de base de l'ordinateur et ses périphériques ;
 - ✓ les logiciels d'application : ce sont des programmes spécialisés destinés à effectuer des traitements particuliers. C'est le cas des programmes d'analyse des ventes, des programmes de calcul de la paie et des programmes de traitement de texte ;
 - ✓ les logiciels de communication : ce sont des programmes qui permettent de transmettre des informations d'un ordinateur à un autre. Exemple : les logiciels de tchat, les logiciels de téléchargement ;

1.2.3. Typologies des SI

L'étude de cette typologie permet de voir l'appui des SI au niveau de l'exploitation, de la gestion et de la stratégie. Après consultation de quelques ouvrages principalement de Autissier, Delaye, Chevallet principalement et d'autres auteurs, on n'a pu retenir six (06) types de SI que nous avons regroupés en trois (03) catégories à savoir :

1.2.3.1. Au niveau de l'exploitation

Les systèmes utilisés au niveau de l'exploitation ont pour vocation de traiter de manière efficiente les transactions commerciales, de contrôler les processus de production, de faciliter les communications, d'accroître la productivité du travail administratif. On a :

- **les systèmes de bureautique (SB)** : sont des programmes conçus pour augmenter la productivité des travailleurs dans l'exécution des tâches de bureau. Ils regroupent entre autre les logiciels de traitement de texte et d'impressions automatisées (Exemples : OPEN OFFICE, MS WORD), les logiciels de création d'images (Exemple PAINT) et les logiciels de gestion du courrier (Exemple : MS OUTLOOK) ;
- **les systèmes pour le travail intellectuel (STI)** : sont des programmes conçus pour assister les travailleurs de la connaissance (Ingénieurs, Médecins, Scientifiques, Designers...). Ce sont en réalité des stations de travail de conception intégrée. A titre d'exemples on peut citer AUTOCAD, ROBOT pour les ingénieurs ;
- **les systèmes de traitement des transactions (STT)** : sont des logiciels qui exécutent et enregistrent les opérations journalières et récurrentes de l'entreprise. Ces systèmes peuvent être utilisés dans des domaines variés tels que : les ventes, la production, la finance, la comptabilité et les ressources humaines. Exemples : GESCOM 100, COMPTABILITE 100, PAIE 100 pour les gestionnaires.

1.2.3.2. Au niveau de la gestion

Les SI qui soutiennent la gestion fournissent les informations et l'appui nécessaires aux gestionnaires dans le processus de prise des décisions. Les données de ces systèmes proviennent généralement des STT sous-jacents. Il existe deux (02) SI de soutien à la gestion :

- **les systèmes d'information de gestion (SIG)** : les STT ont la particularité de présenter de longs rapports produits régulièrement (Exemple du grand-livre du compte vente). Ces derniers n'offrent pas une bonne lisibilité pour la prise des décisions. Les SIG permettent de pallier à cette limite en proposant des synthèses utiles (parfois sous forme de graphiques) et faciles à analyser. Exemple : Reporting & Décisions 100 de Sage Sari pour les cadres et les décideurs ;
- **les systèmes d'aide à la décision (SAD)** : ces systèmes présentent la particularité d'intégrer les informations du marché telles que les prix actuels des concurrents ou les prix des actions. En outre, les SAD sont interactifs car l'utilisateur peut modifier les hypothèses, poser de nouvelles questions et rentrer de nouvelles données.

1.2.3.3. Au niveau de la stratégie : les systèmes d'information pour les dirigeants (SID)

Ces systèmes permettent d'inclure certains paramètres externes (les nouvelles lois fiscales, les nouveaux concurrents, le taux de croissance du marché) de l'environnement dans l'application. Ils créent donc un environnement de calcul et de communication général. Il est donc possible d'obtenir rapidement des graphiques sur l'analyse stratégique qui tiennent compte d'une multitude de facteurs complexes. Exemple : le logiciel de manager Business Object.

Le système d'information est une fonction ressource pour l'entreprise dans son ensemble, par conséquent il est indispensable à la mise en place d'un SIC.

1.3. Le système comptable

D'après KAMDEM (2004 : 38), un système comptable est « un mode d'organisation et d'enregistrement de l'information comptable, compte tenu des besoins d'information de l'entreprise et des tiers, dans le respect des règles et procédures comptables en vigueur ». Après avoir approfondi la notion de comptabilité, nous présenterons la typologie des systèmes comptables. Nous terminerons en énonçant les critères de qualité d'un système comptable.

1.3.1. La notion de comptabilité

L'AUDC dans son article premier définit la comptabilité comme un système qui classe, saisit et enregistre les opérations afin de fournir les informations requises par les différents utilisateurs. Ce même article dit : « toute entreprise au sens de l'article 2 ci-après doit mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à son propre usage ». Il s'agit des entités exerçant une activité économique.

En fait, la comptabilité consiste à tenir et diffuser un certain nombre de documents (livre-journal, grand-livre, balance générale, livre d'inventaire etc.), dans le respect des principes comptables.

1.3.2. L'organisation des systèmes comptables

L'organisation comptable est le dispositif mis en place par une entreprise pour respecter ses obligations comptables prescrites par les lois et règlements.

C'est le système qui permet à l'entité de mettre en place sa comptabilité. Par système, il faut entendre les hommes, les procédures, les outils et tous les moyens permettant à l'entreprise de se conformer aux obligations comptables.

Les comptables et responsables financiers ont l'habitude de traiter des obligations comptables sans penser nécessaire ou sans prêter suffisamment attention à ce qui est en amont en l'occurrence le système comptable.

Avec le SYSCOA et l'OHADA, il est désormais obligatoire pour les entreprises de disposer d'un système comptable qui doit satisfaire à certaines exigences.

En effet le système comptable se base sur l'organisation comptable c'est-à-dire l'indication claire des postes les uns par rapport aux autres et surtout la précision des attributions de chaque poste. Un organigramme avec des fiches de description des postes doit indiquer au moyen d'un schéma les rôles et responsabilités de chaque poste.

Les procédures comptables doivent être codifiées et donner des éclairages aux comptables. Le manuel des procédures qui aussi est considéré comme un document de référence de l'organisation comptable.

Les outils comptables et informatiques qui servent de support à la comptabilité font partie des attributs comptables de l'entreprise. Ils doivent obéir à des règles précises contenues dans le droit.

Le SYSCOA et l'OHADA imposent aux entreprises de disposer d'une organisation comptable. Les articles 14 à 24 indiquent toutes les règles que les entreprises doivent désormais respecter. Les articles visés indiquent plusieurs niveaux d'obligations auxquelles les entités sont désormais astreintes :

- les obligations liées à l'organisation en tant que système permettant d'améliorer la comptabilité et de saisir les écritures au jour le jour sont indiquées dans les articles 14 et 15 ;
- la nécessité de disposer d'un manuel des procédures est indiquée à l'article 16 ;

- les règles de base des écritures sont indiquées à l'article 17 : chronologie, justification, utilisation du débit et du crédit, inventaire des valeurs etc. ;
- L'article 18 traite des comptes ;
- L'article 19 aborde les différents supports de la comptabilité, en l'occurrence les livres comptables ;
- Le traitement et l'annulation des écritures sont abordés par l'article 20 ;
- Les règles de base que doivent respecter les systèmes informatiques pour accroître la crédibilité des comptes sont indiqués dans l'article 21 ;
- L'article 22 prévoit des dérogations pour les entreprises soumises au système minimal de trésorerie ;
- Les articles 23 et 24 traitent du délai de production des états financiers (4 mois après la clôture) et de conservation des pièces et des documents de synthèse (10 ans).

Les indications faites dans la loi démontrent la nécessité d'une bonne organisation comptable pour produire des états financiers sincères et montrent les voies par lesquels les entreprises doivent passer. Ces aspects seront mieux saisis après examination de l'ensemble des dispositions indiquées dans les articles 14 à 24 de l'OHADA ou du SYSCOA.

1.3.3. Les types de système comptable

Une entreprise qui met en place sa comptabilité peut opter pour un système comptable parmi nous avons :

- **un système classique** : c'est un système élémentaire. Il suppose que la comptabilité est tenue par une seule personne. Car avec ce système on a un unique journal et un unique grand-livre. Il est adéquat pour une comptabilité manuelle. Lorsque le volume des opérations devient important, ce système devient très vite limité. On a alors recours au système centralisateur ;

- **un système centralisateur** : c'est un système qui permet de gérer un volume considérable d'opérations, dans la mesure où plusieurs personnes peuvent tenir la comptabilité en même temps. Ceci est rendu possible par la création de journaux spécifiques pour chaque nature d'opérations (achat, vente...). Ces journaux sont appelés journaux auxiliaires. Concomitamment, il sera créé les grands livres auxiliaires correspondants. Afin d'avoir un état général, les journaux auxiliaires seront périodiquement centralisés dans un journal général, tandis que les grands-livres auxiliaires seront rapportés dans un grand-livre général. Ce traitement doit se faire en gardant une cohérence générale. Ce système constitue la base du système automatisé ;
- **un système automatisé** : il s'agit d'une automatisation du système centralisateur. En plus, il procure des avantages incontestables par rapport aux précédents systèmes. On peut citer :
 - ✓ la rapidité de traitement des données ;
 - ✓ la mise à disposition permanente de l'information ;
 - ✓ la minimisation du risque d'erreur dans les traitements ;
 - ✓ la facilité d'adapter les informations aux besoins de pilotage.

La particularité de ce système est qu'il intègre plusieurs dimensions à la fois.

1.3.4. Les critères de qualité d'un système comptable

Tout système comptable doit d'ores et déjà obéir à des règles générales (l'article 17 de l'AUDC). En sus, les comptabilités informatisées obéiront à des règles particulières (l'article 22 de l'AUDC) telles que :

- prévoir et permettre une pré-comptabilisation de chaque opération ;
- mettre en œuvre une procédure de validation des écritures qui ne peut excéder un mois afin d'interdire toute suppression ou modification ;
- prévoir la mise en œuvre d'une procédure de clôture informatique trimestrielle qui suit la fin de chaque période. Ceci pour éviter les insertions intercalaires ou les additions ultérieures ;
- les données saisies doivent être conservées sur des supports réglementaires, c'est-à-dire des supports à transcription indélébile ;

- le système de traitement informatique doit avoir une documentation relative à la programmation, aux analyses et aux procédures de traitements afin de faciliter les contrôles ;
- les états périodiques doivent être numérotés et datés.

Au terme de cette section, nous prenons conscience de la place qu'occupe l'information au sein de l'entreprise moderne. Le dirigeant doit aussi manager l'information. Cette dernière doit être organisée dans un système bien structuré.

1.4. Le système d'information comptable

Le système d'information et le système comptable qui sont des éléments constitutifs du SIC, dont la compréhension relève d'une grande importance. Ainsi nous pourrions bien cerner les besoins d'un SIC pour une PME.

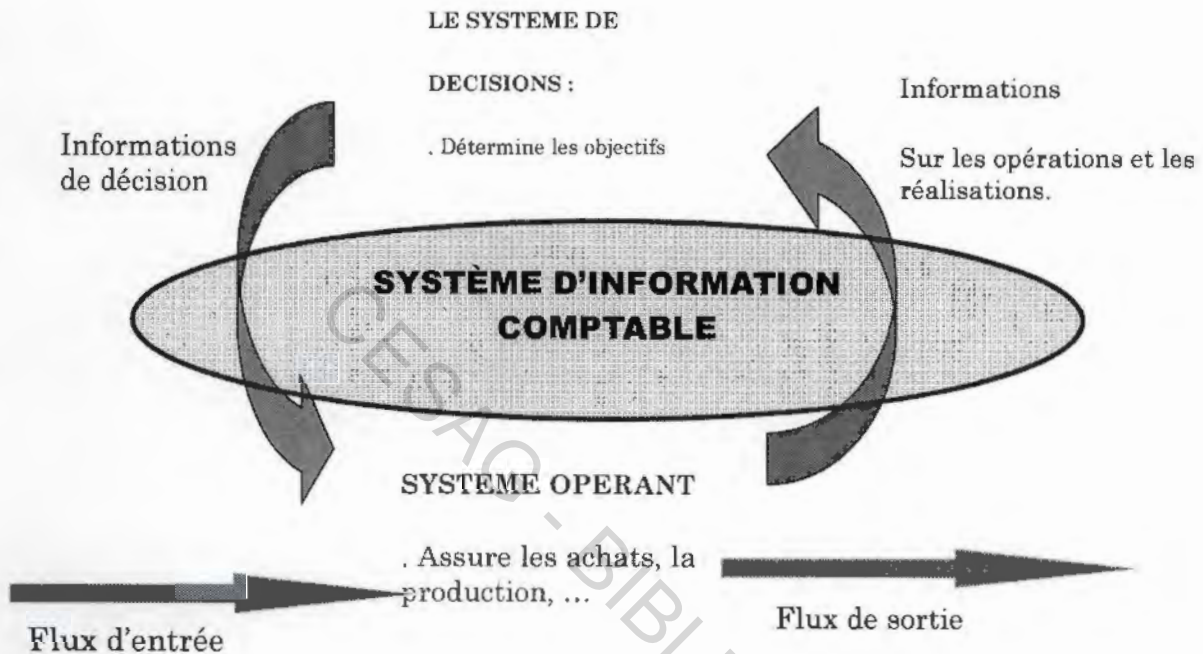
1.4.1. Définition du SIC

Selon Tort (2003 : 6) « le système d'information comptable n'est que le vecteur de transmission de l'information contenue dans les états financiers ». Généralement elle se résume en un procédé informatisé, mise en place par l'entreprise pour le suivi des activités de comptabilité en liaison avec les moyens informatiques. Les statistiques qui en découlent peuvent être utilisés en interne ou à l'externe par d'autres parties à savoir les investisseurs, les créanciers et l'Etat.

Il est important de noter qu'un SIC peut être un système manuel ou un système informatisé, mais quelque soit le type, il est conçu pour collecter, saisir, traiter, stocker et fournir les informations demandées par les parties prenantes.

Par ailleurs on peut dire que le système d'information comptable est Un ensemble d'individus (informaticiens, comptables, contrôleurs de gestion, assistants administratifs...), d'éléments matériels (ordinateurs, réseaux, panneaux d'affichage...) et d'éléments immatériels (organisation des informations, des traitements, règles du Plan comptable...) qui transforment les flux élémentaires d'informations (bons de commande, factures...) en flux d'informations élaborées (bilan, tableau de bord...) afin de permettre la prise de décision. Schématiquement elle peut être représentée comme suit :

Figure 1 : rôle du SIC dans la prise de décision



Source : GRENIER & BONNEBOUCHE (2004 : 90)

1.4.2. Objectifs d'un SIC

Selon quelques experts du cabinet d'ISOS Finance, Les objectifs du système d'information sont nombreux. En effet ils sont d'ordres internes et externes. Dans le premier cas (externe), elle diffuse l'information auprès du public et en particulier des actionnaires et de l'administration à travers ses états financiers. Et ceci est une obligation pour l'entreprise. Dans le second cas (interne), il a principalement pour objectif de facilite la prise de décision, ce qui favorise par la même occasion, la mesure de la performance interne, le contrôle de gestion et la politique de l'entreprise pour une meilleure productivité.

Et tout cela est en amont appuyer par une bonne organisation du système d'information comptable.

1.4.3. Les composants du SIC

Nos différentes recherches ont démontré que les systèmes informations comptables sont composés de six composantes principales à savoir :

Les personnes : les utilisateurs qui opèrent sur les systèmes. Ils enregistrent les informations collectées, puis les traitent. Par contre, si le SIC est informatisé, les personnes contribuent au traitement de l'information mais c'est l'ordinateur par le biais du logiciel utilisé qui fait le traitement.

Les procédures et consignes : le manuel des procédures relate clairement les processus et les consignes à respecter dans la saisie, le traitement et la publication des informations.

Les données : elles peuvent être considérées comme étant l'ensemble des informations liées à l'organisation et à ses processus d'affaires.

Le logiciel : il traite les informations collectées et saisies. Mais elle n'est valable que pour le SIC informatisé.

L'infrastructure technologique de l'information : c'est l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui facilite l'exploitation du SIC.

Les contrôles internes et les mesures de sécurité : c'est l'ensemble des dispositifs mis en place pour protéger les données.

1.4.4. Architectures des SIC

Nous allons à travers le tableau ci-dessous vous montrer les différentes architectures et niveaux d'intégration des systèmes d'information comptable

Tableau 1 : les différentes architectures et niveaux d'intégration des SIC

Type de SIC	Architecture informatique	Organisation de la comptabilité	Taille de l'entreprise
Comptabilité autonome	Micro-ordinateur Progiciel comptable	Saisie manuelle centralisée Axe réglementaire (juridique et fiscal)	Petite
Comptabilité semi-intégrée	Réseau local Applications fonctionnelles interfacées	Génération automatique des écritures comptables Axe réglementaire et axe gestion	Moyenne à grande
Comptabilité intégrée	Architecture client-serveur Applications « intégrées »	Saisie unique des événements Axes d'analyse multiples	Grande à très grande

Source : Tort (2003 : 198)

1.4.5. Les logiciels comptables et les progiciels de gestions

Selon les choix organisationnels opérés entre les différentes formes structurelles d'intégration comptable, on trouvera plusieurs solutions techniques possibles.

Tableau 2 : les formes d'intégration comptable et les solutions techniques adaptées

Formes structurelles d'intégration comptable	Type de solution informatique associée	Société concernée	Principales fonctionnalités
Intégration horizontale des comptabilités	« Comptabilités intégrées » progiciel comptable standard	Très petites entreprises ou PME autonomes	Intégration de la CG et de la CAE voire de la trésorerie (affectations multiples)
Intégration verticale avec les applications opérationnelles	Modules financiers de PGI, moyenne gamme	PME à entités multiples ou groupes de taille moyenne avec une dimension européenne voire internationale ou filiales de taille petite ou moyenne d'un groupe important	Gestion de la multiplicité structurelle et fonctionnelle Automatisation élevée des traitements comptables Gestion analytique et budgétaire évoluée Intégration de modules opérationnels (achats, etc.)
Intégration globale au sein du SI de l'entreprise	Solutions intégrales ERP	Groupes de tailles moyennes ou importantes et multinationales	Intégration transversale des données transactionnelles offre globale (CRM, etc.) très forte ouverture sur l'extérieur sur l'e-business.

Source : Tort (2003 : 115)

Ce tableau nous montre qu'à chaque niveau d'intégration, correspond une offre progicielle préférentielle qui va du progiciel standard (pré paramétré) permettant la simple connexion entre comptabilité et gestion, à la solution transversale ERP visant l'intégration globale des données économiques. Entre ces deux situations extrêmes, il existe une offre médiane qui est celle des progiciels de gestion intégrés (modules financiers, moyenne gamme). On peut distinguer globalement trois niveaux différents de systèmes comptables intégrés auxquels l'entreprise pourra se rattacher suivant sa taille, la complexité de son organisation et ses objectifs stratégiques.

1.4.6. Finalité d'un SIC

A travers la définition de Morley (2008 : 15) sur la finalité d'un SI, on peut dire que le SIC met à la disposition des décideurs les informations nécessaires à la prise de décision. Il permet d'étudier les conséquences prévisibles des décisions, mais elles peuvent être automatisées pour une meilleure atteinte des objectifs et cela favorise la détection des dysfonctionnements internes et des situations anormales.

En résumé il constitue la mémoire collective de l'entreprise en gardant une trace des informations portant sur le passé.

Conclusion

Dans ce chapitre il a été question pour nous de développer les sections ci-dessus, car on a jugé indispensable de faire la différence entre le système d'information, le système comptable et le système d'information comptable. En levant cette équivoque, une meilleure compréhension du sujet est faite pour répondre à l'attente de l'entreprise. Mais au par-avant, il a été question de montrer la place de l'information dans la PME, afin de mieux contextualiser notre intervention. À l'issue de cela, il sera plus facile de mettre en place un système d'information comptable pour une PME, puisque les parties prenantes sauront à quoi s'attendre.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre II : Processus de mise en place d'un SIC

Le SIC est d'abord mis en œuvre ou convertis à partir d'un système existant. En effet, les entreprises font parfois l'erreur de ne pas considérer chacun de ces six composantes citées dans le chapitre précédant et les traiter de manière égale dans le processus de mise en œuvre. Il en résulte un système pas totalement adapté à l'organisation de l'entreprise et à son processus d'affaire car le système initial n'est pas conçu pour répondre aux besoins de l'organisation.

En générale les grandes entreprises, engagent des conseillers externes, soit à partir de l'éditeur du logiciel ou des consultants qui comprennent l'organisation et qui travaillent pour l'aider à sélectionner et à mettre en œuvre la configuration idéale, en prenant tous les composants en considération.

Ainsi dans ce chapitre, nous allons clairement décrire le processus de mise en place d'un SIC adapté à la taille de l'entreprise. Mais il est important de noter, qu'il existe très peu d'ouvrage qui traite du SIC, par contre les cabinets de consultance et les éditeurs de logiciel ont sommairement défini les étapes de mise en place du SIC.

Nous distinguons principalement quatre phases à savoir

- la phase de conceptualisation ou étude préalable ;
- la phase d'évaluation détaillée et de conception ;
- la phase de programmation et de mise en exploitation ;
- la phase de maintenance du système.

2.1. Phase de conceptualisation (étude préalable)

Cette phase consiste dans un premier temps à définir le scénario d'évolution du patrimoine informatique, sous l'un ou l'autre de ces trois angles :

- évolution de l'architecture technique (matériels, réseaux) ;
- évolution de l'architecture applicative (données communes, identification des domaines, évaluation des applications) ;
- évolution de la fonction informatique (méthodes, normes, outils).

Elle permet une photographie de la situation existante, un diagnostic et des orientations d'évolution choisies à partir de deux ou trois scénarios.

Le travail sur l'architecture applicative débouche sur une cartographie des domaines et une modélisation des principaux concepts. Cela conduit à définir des objectifs et des priorités par domaine et par application.

L'étude préalable est généralement faite pour répondre à un besoin spécifique.

Par exemple, le domaine du crédit a connu ces dernières années de profondes évolutions réglementaires et commerciales. L'application gestion des prêts est à la limite de ses possibilités d'évolution et doit être refaite.

L'objectif d'une étude préalable est double. D'une part, il s'agit de faire des choix structurants pour la future application : évaluer l'adéquation de la solution aux objectifs, choisir éventuellement entre plusieurs solutions, évaluer l'investissement (budget, temps), ajuster la solution à l'enveloppe si cela est nécessaire.

D'autre part, il s'agit de fournir une base de référence pour la suite du projet : le rapport d'étude préalable peut donc être considéré comme un cahier des charges pour l'étude détaillée.

Une étude préalable comporte trois étapes :

- observation ;
- conception-organisation ;
- et appréciation.

2.1.1. L'Observation

L'objectif de l'étape observation est de donner une représentation pertinente du domaine étudié, suffisante pour porter un diagnostic et mettre en évidence des besoins. Le résultat comprend :

- une structuration du domaine en processus, qui va ensuite guider un éventuel découpage structurel ;

- le choix d'un sous-ensemble représentatif (SER) : en effet, si le domaine est important, on va se limiter à une partie du domaine, en utilisant la notion de variante de procédure ;
- une description du fonctionnement du SER ;
- une description modélisée des données ;
- un diagnostic.

2.1.2. La conception-organisation

L'objectif de l'étape conception-organisation est de proposer une ou plusieurs solutions, aux niveaux conceptuel et organisationnel, sur tout ou partie du domaine. Le résultat comprend un modèle de données consolidé ou enrichi, ainsi qu'une description d'au moins une variante de chaque processus, avec les traitements et les règles de gestion.

2.1.3. L'Appréciation

L'objectif de l'étape appréciation est d'une part de dresser un bilan des avantages attendus et des coûts prévisibles (étude de rentabilité), d'autre part d'élaborer un plan pour la poursuite du projet. On peut ainsi identifier différents sous projets qu'il faut ordonnancer. Le découpage en sous-projets repose sur un découpage structurel ; par exemple, on peut définir un sous-projet par processus.

L'ordonnancement se fait selon :

- une éventuelle priorité stratégique de certains processus ;
- la périodicité (traitements quotidiens, puis mensuels, puis annuels) ;
- les contraintes logistiques (arrivée d'un matériel, mise en place d'un réseau)

Tous les intervenants directs dans l'entreprise devront participer à cette étude à travers des interviews et des contributions dans la mesure du possible.

2.2. Phase d'évaluation détaillée et de conception

Cette étape constitue l'essentiel de la mise en place du SIC et s'exécute en deux phases que sont l'évaluation détaillée et la conception.

2.2.1. L'évaluation détaillée

Une étude détaillée permet de concevoir et décrire de façon exhaustive la solution sur tout le champ de l'étude. Elle sera ensuite complétée par l'étude technique. Les spécifications ainsi obtenues doivent faire l'objet d'un consensus entre futurs utilisateurs et informaticiens. Elles représentent le cahier des charges pour la réalisation.

Le résultat comprend toute la vision externe du système : l'interface homme machine (maquettes d'écran, cinématique), la description des traitements à une maille suffisamment fine pour qu'il n'y ait plus d'ambiguïté fonctionnelle, ainsi que les sorties (maquettes d'état). On y ajoute souvent l'organisation à mettre en place et le planning détaillé.

Ensuite une étude technique sera fait par les informaticiens, pour optimiser les structures physiques de données et construire les traitements (dossier programmes) en essayant de préparer la réutilisation du code.

Le résultat de l'étude technique comprend des normes techniques, des dossiers de programme et la structure physique des données. Il complète le cahier des charges de réalisation ou de conception.

2.2.2. Conception

La conception ou « développement », consiste à produire un logiciel testé. Elle comprend donc des tâches d'élaboration de jeu d'essai, de programmation et de test.

Elle se termine par une procédure d'acceptation officielle de la solution proposée par les informaticiens, appelée recette. Dans la pratique, la recette fait souvent une étape séparée. On effectue parfois une recette provisoire après la réalisation et une recette définitive après la mise en œuvre.

2.3. La mise en œuvre de l'application

La mise en œuvre de l'application consiste à préparer le démarrage effectif de la nouvelle application. Cette phase comprend notamment le paramétrage, la conversion des données, le test, la formation des utilisateurs, le lancement de effectif du SIC Et la mise disposition d'un manuel des procédures.

2.3.1. Le paramétrage

Le paramétrage assure l'intégration du système de gestion dans votre structure informatique et lui permet de répondre précisément aux exigences liées à votre entreprise et votre activité.

Elle se fait en fonction des spécificités métiers de votre entreprise et de des informations légales.

2.3.2. La conversion de données

Des outils sont développés pour convertir les données du système actuel vers le nouveau système. Les données sont cartographiées d'un système à l'autre et les fichiers de données sont créés pour travailler avec les outils qui sont développés. La conversion est soigneusement testée et vérifiée avant la conversion finale. Bien sûr, il y a une sauvegarde de sorte qu'il peut être redémarré, si nécessaire.

2.3.3. Le Test de l'application

Avant le lancement, tous les processus sont testés de l'entrée à la sortie, en utilisant la documentation qui définit clairement tous les procédures d'exploitation de l'application. Les rapports sont examinés et vérifiés, de sorte qu'il n'y a pas une poubelle en garbage out. Ceci est valable lorsque l'application n'est pas encore entièrement remplie avec des données réelles. Les procédures peuvent être modifiées au cours de ce processus. Toutes les transactions identifiées doivent être testés au cours de cette étape. Mais aussi tous les rapports et informations en ligne doivent être vérifiés et suivis à travers un système de contrôle interne afin de s'assurer que les transactions seront traitées de façon cohérente et que l'information peut être invoquée pour prendre des décisions.

2.3.4. Formation des utilisateurs

Avant le lancement, tous les utilisateurs doivent être formés pour l'exploitation de l'application avec les procédures définit. En courant des formations, il peut s'avérer nécessaire de modifier certaines procédures. En effet certains utilisateurs peuvent à travers les séances de formation détecter certaines failles qui impliquent automatiquement un changement dans l'application et son mode de fonctionnement.

2.3.5. Le lancement de l'application

Le système ou l'application est mis en œuvre qu'après le paramétrage, la conversion des données, le test du système, et la formation des utilisateurs. Cependant, lorsque le processus ci-dessus est suivi et le système est bien documenté pour aider l'utilisateur dans l'exploitation.

2.3.6. Le manuel des procédures

Comme le système est conçu et documenté, ainsi l'agencement de ces documents dans le manuel des procédures, ou des instructions détaillées sont données pour aider les utilisateurs à gérer chaque processus spécifique à l'organisation de l'entreprise. Il est testé lors de la formation de sorte que lorsque le système sera lancé, qu'il n'est pas question que les utilisateurs ne soient pas à l'aise avec le changement.

2.4. Phase de maintenance du système

La maintenance du système ou de l'application débute dès son lancement. Elle consiste à faire le suivi d'exploitation, la gestion des anomalies, la gestion de la documentation ainsi que les dispositifs de qualité, sécurité et éthique du système. La sécurité de l'application revêt un caractère hautement stratégique pour l'entreprise.

Des systèmes de contrôle généraux et applicatifs doivent être mis en place pour pallier leur vulnérabilité, tout en s'assurant de garantir le respect de la vie privée et des libertés individuelles.

Conclusion

A travers nos différentes recherches, nous avons constaté qu'il n'existe pas de processus de mise en place d'un système d'information comptable standard. En effet ces processus sont en générale spécifique au cabinet de consultance et à la taille de l'entreprise. Au vu de ces différences, nous avons délimité le processus en quatre grandes étapes qui prennent en compte des phases indispensables à son exécution. Malgré cela, toutes ces phases ne sont pas applicables à toutes les PME, mais nous allons tant bien que mal définir une méthodologie de l'étude qui devra nous permettre de répondre aux attentes de l'entreprise FILS.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre III : Méthodologie de l'étude

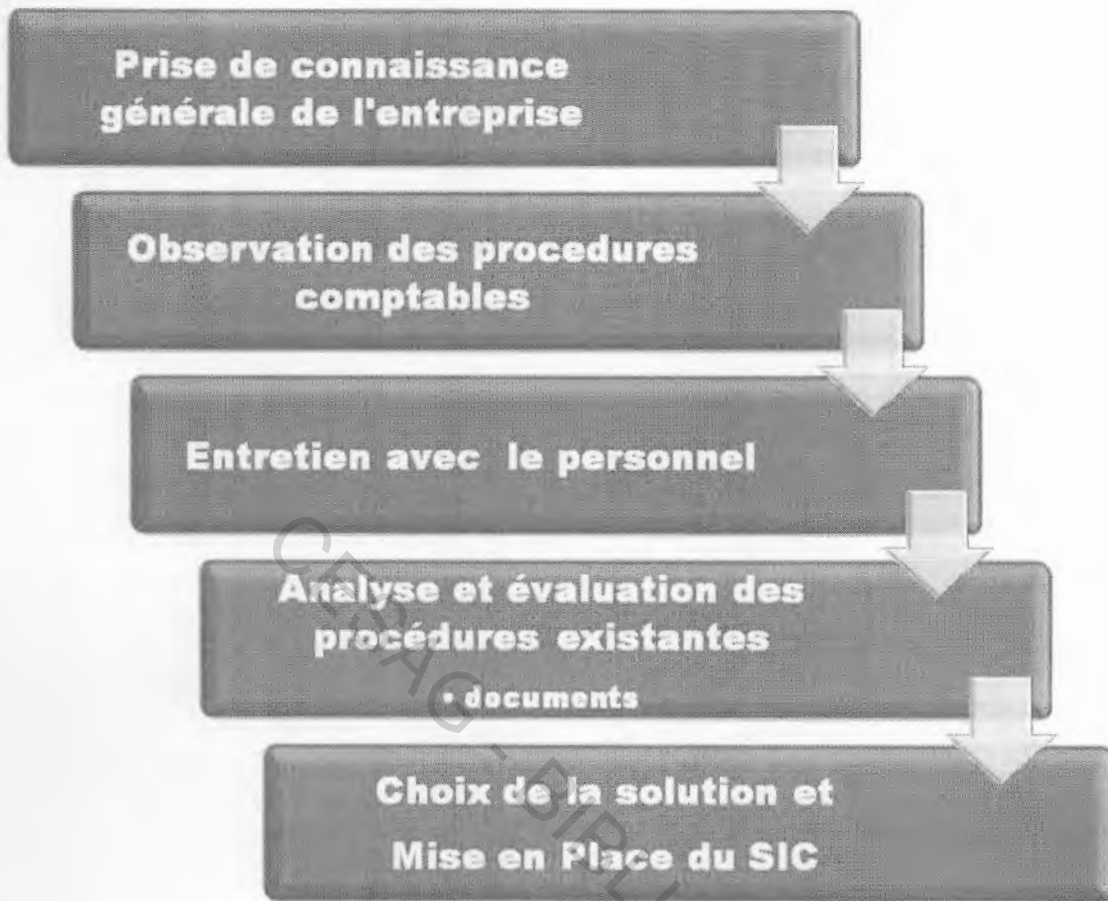
La méthodologie de l'étude est essentiellement consacrée au modelé d'analyse et aux techniques de collecte de données. Le modèle d'analyse présente les méthodes, les outils et les moyens utilisés pour mettre en place le système d'information comptable de l'entreprise Commerciale FILS. Les techniques de collecte de données seront définies, explicitées puis orientées, c'est-à-dire qu'il sera indiqué à qui elles sont destinées et comment.

Spécifiquement dans l'entreprise commerciale FILS, nos possibilités sont très réduites pour utiliser des méthodes habituelles, car elle ne dispose d'aucune procédure formelle. En effet, elle évolue dans un secteur totalement informel, ce qui est tout à fait le contraire chez ses fournisseurs. Donc les pièces justificatives constitueront l'essentiel de la documentation.

3.1. Le modèle d'analyse

Notre modèle d'analyse est une simple représentation schématique constituée de 5 phases et de 3 étapes. Il est illustré à travers la figure 2.

Figure 2 : présentation du modèle d'analyse



Source : Nous-Même

Ce modèle d'analyse nous permettra dans un premier temps de présenter l'entreprise commerciale FILS et de faire le diagnostic de l'existant, pour ce faire, nous utiliserons les techniques que sont :

- l'observation pour examiner tous les éléments qui peuvent apporter des informations sur l'entreprise ;
- l'analyse et la documentation interne ;
- l'entretien avec les responsables.

Cette prise de connaissance de l'entité et ce diagnostic seront suivies de la mise en place du système d'information comptable de l'entreprise. Elle se fera à l'aide du manuel de référence Sage 100 comptabilité.

3.2. Les techniques de collectes de données

Les techniques de collectes de données sont très nombreuses. Pour les petites entreprises, l'entretien, l'observation, la documentation, l'analyse des données suffisent pour réaliser le travail.

3.2.1. L'entretien

L'entretien est l'outil de recueil de l'information le plus utilisé au cours de la mise en place d'un SIC. Il servira autant à recueillir des faits et des opinions au cours de la phase d'analyse, qu'à identifier des besoins et valider des propositions au cours de la conception.

Le type d'entretien utilisé ici est celui de « l'entretien semi-structuré ». Il consiste à poser des questions assez générales, ouvertes, en début d'entretien, d'autres plus précises ensuite.

En effet, lors de l'évaluation de la demande, nous avons interrogé les gérants, autant ceux qui sont chargés des activités supportées par le système que ceux qui gèrent des activités ayant un impact sur, ou étant influencées par, le système. Malgré que l'entreprise soit une PME, nous avons adopté une approche de type « top down », c'est à dire de haut en bas de l'échelle hiérarchique. Nous avons fait des entretiens avec les clients pour mieux appréhender le choix qui devra s'opérer.

A l'issue de chaque entretien, chaque interlocuteur est remercié pour sa contribution à l'amélioration du service.

3.2.2. L'observation

L'observation permet à l'analyste de se rendre compte de visu le fonctionnement de l'entreprise. Elle nous a permis particulièrement de repérer les encombrements, les documents qui s'empilent sur les bureaux, les pertes de temps, les contrôles omis etc.

L'avantage que l'on a principalement tiré de cette observation, est le fait de savoir que l'information recueillie est sincère et actuelle. En outre elle a facilité la vérification des informations tirées des différents entretiens.

3.2.3. La documentation

Aucun projet de développement de système ne saurait être mené à bien sans que la documentation soit consultée, étudiée et analysée avec minutie. L'examen de la documentation a été pertinent tout au long du processus de mise en place du SIC. Les sources documentaires sont très nombreuses. Nous avons particulièrement consulté les ouvrages traitant des systèmes d'informations, de l'organisation comptable, des normes SYSCOA, les sites internet des cabinets de consultances, quelques mémoires de fin d'étude et les pièces comptables existantes, mais il est important de noter, que les ouvrages traitant du Système d'information comptable sont quasi inexistantes.

L'objectif a été de se familiariser avec le contexte de l'étude, de définir le cadre du projet, d'avoir des éléments pour évaluer sa faisabilité.

3.2.4. L'analyse par les objectifs

Après l'entretien, l'observation et la documentation, nous devons analyser les informations collectées pour pouvoir faire un choix de solution. Pour ce faire l'approche d'analyse choisie, est celle par les objectifs.

En effet cette approche, consiste à définir l'objectif organisationnel de commun accord avec le top management. Ensuite il est nécessaire d'explorer de manière systématique les décisions et les activités indispensables à l'atteinte de ces objectifs. En Amont, les informations permettant de prendre les décisions et de mener à bien les activités ont été préalablement collectées.

Conclusion

La méthodologie s'avère indispensable pour toute étude notamment lorsqu'il s'agit de mettre en place un système d'information comptable adapté à une PME. En ce qui concerne cette étude, nous utiliserons tous les outils de collecte de données développés dans les sections précédentes pour la conduite de ce projet pour l'entreprise commerciale FILS.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Conclusion première partie

La valeur probante d'une entreprise est fonction de la fiabilité des informations comptables inscrites dans les états financiers annuels. Un tel souci ne peut être réalisable que dans la mesure où le système de collecte, saisie, traitement et diffusion est bien organisé. Il faut noter qu'un bon système d'information comptable présume une bonne qualité de l'information, mais en aucun cas une qualité absolue.

Par ailleurs ce chapitre, nous a permis de mieux comprendre le système d'information comptable, en démontrant son importance dans le développement de l'entreprise.

Ainsi dans la seconde partie du mémoire, nous allons mettre en place un SIC pour l'entreprise commerciale FILS aligné à son processus d'affaire.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE

Introduction deuxième partie

L'information comptable dans toute les entreprises quel que soit leur taille tient lieu de ressource indispensable pour la vie quotidienne de l'organisation et de sa pérennité. La valeur de cette information ou de la décision qui lui est sous-jacente est corrélée par sa qualité. Une décision stratégique, tactique ou opérationnelle prise sur la base d'une mauvaise information ne peut qu'engendrer des résultats non satisfaisants. Ainsi le système d'information comptable d'une entreprise doit respecter une certaine démarche afin de produire une information fiable. Dans la composition de cette partie, nous allons présenter tour à tour l'entreprise commerciale FILS, ensuite diagnostiquer le système informel existant et enfin notre apport en terme de mise sur pied d'un système d'information comptable informatisé.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre IV : Présentation de l'Entreprise Commerciale FILS

La maîtrise de l'environnement d'une entreprise sur un plan interne et externe est un facteur important pour une analyse bien approfondie des problèmes qui la minent. C'est ainsi que ce chapitre sera consacré à la présentation générale de l'entreprise commerciale FILS. A la première section, nous parlerons de son historique en passant par ses différentes activités et concurrents ; la seconde section, nous décrirons son organisation fonctionnelle de l'ensemble des fonctions qui la composent et les missions assignées.

4.1. Création et organisation fonctionnelle

Dans cette section, nous allons vous présenter l'organisation administrative ou fonctionnelle de l'entreprise mais au par avant nous vous informerons sur sa création.

4.1.1. Création

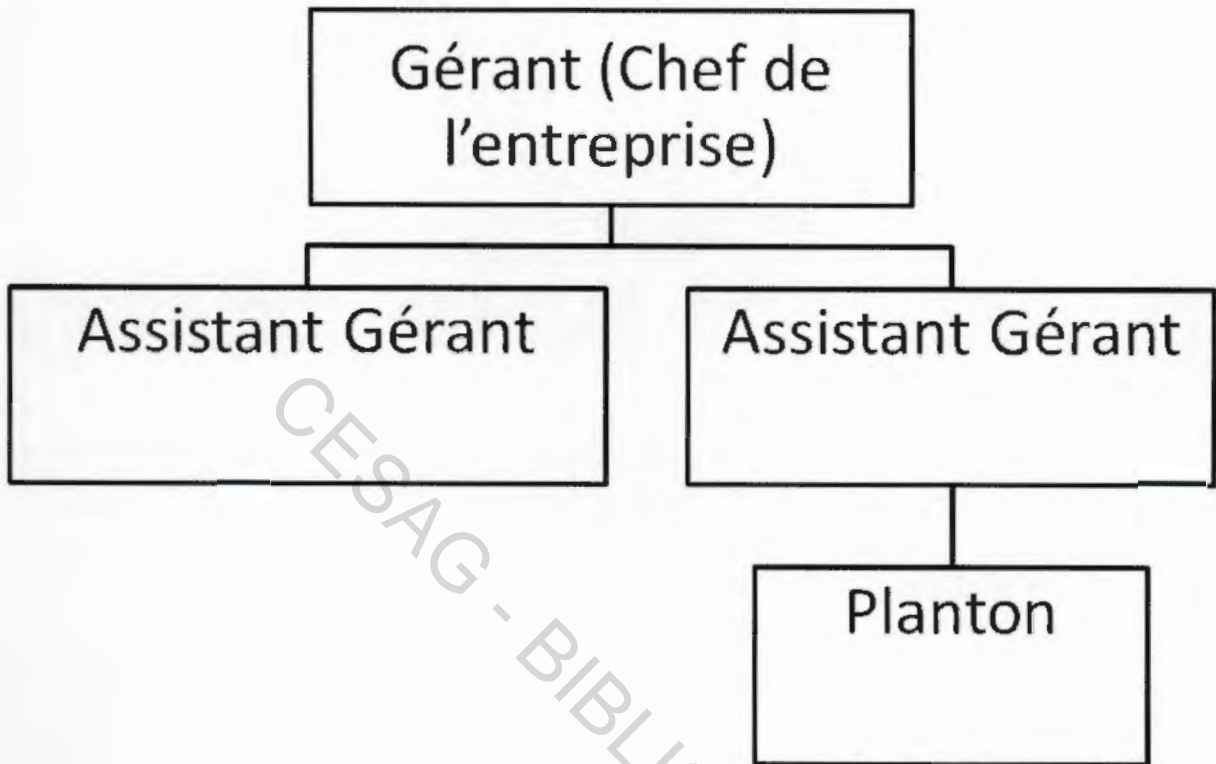
L'entreprise commerciale FILS est une société de personnes créée en 2006 par une opératrice économique du nom de Mme NDAO Fatoumata SOUMANO. Avant d'entrer le secteur des produits cosmétiques, l'entreprise évoluait dans le secteur des transferts d'argent et l'exportation des matériaux de construction vers le mali. Au cours de ces trois dernières années, elle s'est spécialisée dans la vente de produits cosmétiques qui a connu une expansion considérable.

4.1.2. Organisation administrative

La structure simple est rencontrée dans des organisations de petite taille à activité relativement simple, elle se caractérise par une division du travail embryonnaire et peu formalisée. Dans la plupart de ces structures simple on note le rôle essentiel du patron caractérisé par sa capacité à superviser, à contrôler et à coordonner les différentes opérations.

C'est ce système d'organisation qu'a adopté l'entreprise commerciale FILS, le patron et le gérant exercent un contrôle direct des différentes opérations. Ainsi la structure fonctionne par un ajustement mutuel entre les parties à savoir l'entreprise, les partenaires et les clients. L'organigramme très simple de cette entreprise en témoigne.

Figure 3 : Organigramme de l'Entreprise Commerciale FILS



Source : nous même

4.2. Généralités sur ses activités

Plusieurs éléments contribuent à la réalisation des activités de l'entreprise parmi lesquelles nous avons : les concurrents, les partenaires, les produits, et le régime fiscal.

4.2.1. Présentation de l'activité de l'entreprise

L'activité de l'entreprise consiste principalement à acheter et à revendre les produits cosmétiques aux détaillants. Ses produits proviennent d'Europe et particulièrement de l'Afrique centrale.

On distingue des produits fabriqués à la base de produits chimiques d'une part et d'autre part de végétaux.

4.2.2. Les concurrents

La préoccupation de l'entreprise reste la qualité des produits et le maintien des prix concurrentiels. Le marché des produits est en véritable expansion au Sénégal et cela est accompagné de l'absence d'une réglementation du marché.

Il est très difficile de déterminer les concurrents de l'entreprise, puisque la plupart des importateurs de produits cosmétiques sont moulés dans un système informel hors normes. En effet, les « Libanais et les BAOL BAOL¹ » importent les produits d'une manière sobre car le système dans lequel on se trouve n'a généralement pas besoin de publicité pour faire la promotion de leurs produits. Malgré cela, il existe une rude concurrence car souvent des produits de contrefaçons sont faits au Nigeria ou en Chine, introduits par les clients de l'entreprise. Puisqu'elle détient l'exclusivité des produits qu'elle vend, l'entreprise commerciale FILS arrive à pallier à ses situations.

Dans son secteur d'activité, l'entreprise commerciale FILS est assez connue. Mais dans un souci d'accroître les parts de marché, et de pouvoir s'imposer dans le marché plusieurs efforts sont en train d'être faite pour fidéliser les clients.

4.2.3. Les partenaires

Les partenaires de l'entreprise commerciale FILS se trouvent un peu partout dans le monde plus précisément dans le continent Africain. En effet, elle importe des produits cosmétiques venant des Etats Unis, d'Italie, de la France, du Congo, de la Cote d'Ivoire et du Cameroun. Mais, Il est important de noter qu'au début du partenariat, la plupart d'entre eux, notamment les européens et les africains, sont venus faire une prospection pour comprendre le marché des produits cosmétiques au Sénégal. A ce jour, les parties prenantes sont satisfaites du déroulement des activités car les produits sont appréciés des clients.

4.2.4. Les produits

Les produits de l'entreprise sont :

- White Express ;

¹ Ceux sont de Grands commerçants sénégalais, dont la plupart sont analphabètes, détenant le monopole du commerce contrairement au libanais aussi qui sont aussi de grands commerçants mais instruits et très influent

- Rapid Clair ;
- La Bamakoise ;
- Lait de Beauté ;
- Lait Edguard ;
- Lait Caro White ;
- Lait Maxi Tone ;
- Lait Etoile ;
- Lait Maty Clair ;
- Lait DIANA ;
- Lait Golden Clear ;
- Lait Talangai ;
- Lait Ovie ;
- Derma Clair ;
- Caro Tone.

Ceux-ci constituent les produits commercialisés par l'entreprise commerciale FILS, venant d'Afrique, d'Europe et des Etats Unis.

4.2.5. Les clients

Ses clients sont essentiellement constitués des magasins spécialisés dans la vente des produits de beauté se trouvant dans les plus grands marchés de Dakar à savoir :

- le marché SANDAGA ;
- le marché TILÉNE ;
- le marché HLM ;
- le marché de Grand Yoff ;
- le marché de PIKINE ;
- le marché de GUEDEWAYE ;

4.2.6. Régime fiscal et comptable

L'entreprise commerciale FILS tient une comptabilité de caisse et est classée dans la catégorie B du régime fiscal sénégalais.

4.3. Les perspectives de l'entreprise

Afin d'accroître sa part de marché, l'entreprise commerciale FILS tente d'adopter un nouveau style de management. Pour matérialiser tout cela, dans premier temps elle a décidé de tenir sa comptabilité selon les normes SYSCOA, mettre en place un système d'information comptable informatisée, et faire la publicité pour certains produits afin de mieux faire leur promotion.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Conclusion

Cette section nous a permis de relater le quotidien de l'entreprise afin de faire connaître l'entreprise au lecteur. La grande difficulté à noter, est qu'elle ne dispose d'aucun document présentant l'entreprise, par conséquent nous avons constitué ces éléments par le biais des entretiens, des observations etc.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre V : Description de l'existant

Afin de mieux élaborer une solution pour l'entreprise commerciale FILS, il s'avère indispensable de comprendre le fonctionnement général de cette dernière. Pour ce faire nous allons à travers ce chapitre décrire les procédures existantes dans l'entreprise grâce aux outils d'analyse cités dans le chapitre 3, ensuite nous allons déterminer les problèmes et leurs causes, et enfin identifier les éléments de solutions.

5.1. Description des procédures existantes dans l'entreprise commerciale FILS

Pour proposer des solutions adéquates aux problèmes de l'entreprise commerciale FILS, nous allons décrire toutes les activités menées par cette dernière.

5.1.1. La gestion des stocks

Aucune norme ne régit la gestion des stocks dans cette entreprise. En effet, elle dispose de trois dépôts dans lesquelles sont stockés les produits dès leur arrivés. Lors du déchargement des contenaires, un contrôle est fait pour vérifier, que la quantité et le type de produits commandés correspondent à la commande. Après chaque entrée et sortie de produits, l'assistant du gérant constate et fait la mise à jour des stocks dans un cahier et informe le patron. A chaque container est assigné un cahier de suivi des stocks. L'entreprise ne dispose pas de magasinier.

5.1.2. Processus de Lancement d'une commande

Dans cette sous-section, il sera question de décrire le processus de lancement des commandes entre l'entreprise commerciale FILS et son fournisseur, ensuite le client et l'entreprise.

5.1.2.1. Entreprise-fournisseur

Pour lancer une commande, le gérant et l'assistant font le point pour connaître le stock disponible, afin de voir quel produit n'a pas pu être écoulé. Ainsi cela leur permettra avant de lancer une commande de savoir si un produit doit être reconduit, sinon à quelle quantité. Après la vérification des créances, et des stocks, un bon de commande est élaboré puis envoyé aux fournisseurs. La quantité commandée, dépend beaucoup du climat car en période de chaleur la consommation est très réduite contrairement au période de froid.

Cinquante pourcent du montant de la commande est viré dans le compte du fournisseur au lancement et le reste à la livraison.

5.1.2.2. Client-entreprise

Lorsqu'un client passe une commande, c'est par un simple coup de fil au près du gérant qui prends note et se renseigne sur la situation des stocks au près d'un assistant. Un retour n'est fait au client qu'à l'arrivé du contenair. Après vérification des stocks, une distribution est faite aux clients selon leur régularité dans le respect de leurs engagements. En effet les bons payeurs sont les mieux servis mais n'obtiennent jamais la quantité demandée car, en général les produits sont donnés à crédit et les conditions de règlements sont spécifiques au client.

A la livraison un bordereau de livraison et une facture sont donnés au client sur lesquelles il doit apposer sa signature pour accuser réception ensuite la copie de ces dits documents est retournée à l'entreprise pour être classés.

Il est important de noter, que la clientèle de l'entreprise est majoritairement analphabète et très retissant aux procédures, mais aussi l'entreprise maintient les mauvais payeurs pour faire la promotion des nouveaux produits.

5.1.3. Procédure d'encaissement

Les encaissements sont faits par le gérant et les deux assistants. Après chaque échéance, le point est fait par les concernés ensuite les sommes perçues sont versées à la banque. Ensuite le bordereau de versement est classé dans un classeur.

5.1.4. Procédure de décaissement

Les décaissements concernant les commandes sont faites sur ordre du gérant. Ceci est valable pour toutes les opérations mais au paravant, le gérant consulte le dernier relevé de compte envoyé par le fournisseur ainsi que le cahier présentant la situation des charges incombant à l'activité.

5.1.5. Comptabilisation des opérations

Toutes les opérations d'achats et de ventes sont enregistrées dans des cahiers. A chaque opération est assignée deux cahiers dans les quelles sont mentionnés au détail prêt toutes les transactions effectuées par l'entreprise dans ce sens. Un cahier est détenu par l'assistant principal et un autre par le gérant. A la fin de chaque activité une confrontation est faite pour relever les dysfonctionnements.

5.1.6. La gestion de la paperasse

Les cahiers, les factures et les bons de livraison sont classes et garde par le gérant principal dans l'entreprise. Par contre les documents bancaires, les relevés de compte des fournisseurs, les documents de transits, les contrats et exclusivité sont classes et gardes par activité chez le gérant.

5.1.7. Présentation du bilan

Aucun bilan n'est présenté officiellement par l'entreprise, le gérant est le seul détenteur de l'information financière car elle contribue grandement au maintien de l'activité et au positionnement dans le marché.

Au vu des tous ces constats, nous avons jugé opportun de faire un lien entre les problèmes et les causes afin de proposer le meilleure des solutions.

5.2. Recherche des problèmes et de leurs causes

Pour traiter cette section nous allons dresser un tableau dans lequel sera répertorié les principaux problèmes puis à chaque problème nous déterminerons la cause, ensuite nous y assignerons un objectif et en fin proposer une solution spécifique.

Tableau 3 : Le tableau problèmes – causes – objectifs - solutions

Problèmes	Causes	Objectifs	solutions
Erreur sur les livraisons	Les commandes ne respectent aucune norme	Formaliser les commandes	Mettre en place une procédure formelle de lancement des commandes
Absence de réserve de produits pour faire face aux pénuries	Pas de procédures de suivi des stocks formelles	Avoir la situation des stocks après chaque entrée et sortie	Avoir une fiche des stocks présentant la situation au jour le jour
Dépenses non identifiables et jugés très souvent inopportun	Aucun formalisme dans la procédure de décaissement et d'encaissement	Réduire les dépenses Et pouvoir les rattacher à une activité	Mettre en place des procédures formelles
aucun document attestant du paiement des salaires	Aucun formalisme du paiement des salaires	Faire le suivi du paiement des salaires	Mettre en place un système qui permet d'enregistrer ces opérations
Absence d'élément justifiant les résultats par exercice	Pas de comptabilité formelle	Déterminer le résultat par activité ou par exercice	Mise en place d'une comptabilité formelle respectant les normes en vigueur
Difficultés pour Rendre compte à ses partenaires au niveau international	Absence de comptabilité formelle	Etablir les états financiers pour rendre compte	Mettre un SIC

Source : nous- même

Ce tableau nous permettra de mieux identifier la priorité de l'entreprise commerciale FILS

5.3. Identification d'éléments de Solutions

Plusieurs solutions s'offrent à nous parmi lesquelles nous avons :

✓ **Elaboration d'un manuel de procédures comptables**

Le manuel de Procédure permet de formaliser les règles applicables en matière d'organisation comptable.

✓ **Mettre en place une comptabilité selon les normes SYSCOA**

Dans ce cas précis, L'objectif de la comptabilité sera de constater les flux financiers, de les analyser, les regrouper selon les critères bien déterminés, les enregistrés et en faire la synthèse sous forme d'états financier qui puissent renseigner les responsables et les partenaires (clients, banques, fournisseurs, Etat, partenaires etc.).

✓ **La mise en place d'un système d'information comptable informatisé**

La mise en place d'un SIC, dans cette entreprise aura pour principal objectif l'optimisation des dépenses et la présentation des états financiers aux partenaires.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Conclusion

Ce chapitre décrit les procédures existantes dans l'entreprise commerciale FILS. A travers cette description, nous constatons qu'elle navigue dans l'informel, par conséquent les règles de gestion sont difficilement applicables. Mais nous avons tant bien que mal conseillé l'entreprise à mettre en place un système d'information comptable informatisé qui fera l'objet de la prochaine section.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre VI : Mise en Place du SIC de l'entreprise FILS

Ce chapitre traitera essentiellement de l'application de la solution adoptée. Il sera question pour nous dans un premier temps de configurer le logiciel choisie, ensuite de procéder à son paramétrage puis de détailler l'utilité des documents misent à la disposition de l'entreprise. Pour terminer nous allons définir les mesures d'accompagnement et relater les projections futures de l'entreprise.

6.1. Processus de configuration Du SIC

Dans le processus de configuration du système d'information comptable, nous allons expliquer le choix du logiciel, ceci sera suivi de l'installation du logiciel et du paramétrage accompagné de quelques documents utiles pour l'entreprise.

6.1.1. Choix du logiciel

Comme précédemment définit dans le chapitre I, le système d'information comptable informatisé doit être adapté à la taille de l'entreprise et à la complexité de son organisation mais aussi il doit être en phase avec le processus d'affaire de l'entreprise. Ainsi le choix a été assez aisé pour nous puisque le gérant de l'entreprise a clairement exprimé ses attentes par rapport à la solution choisie à savoir :

- ✓ permettre à l'entreprise de connaître le résultat de chaque exercice
- ✓ rendre compte à ses partenaires au niveau international

Au vu de tout cela, le logiciel de gestion Sage 100 comptabilité est le mieux approprié à l'entreprise commerciale FILS.

6.1.1.1. Présentation du logiciel

Sage 100 Comptabilité est un progiciel destiné à la réalisation de toutes les opérations comptables :

- création d'un plan comptable ;
- gestion de la comptabilité générale ;
- gestion de la comptabilité tiers ;
- gestion de la comptabilité analytique ;
- gestion du reporting ;

- gestion budgétaire ;
- gestion des devises ;
- règlements des tiers, relances clients et relevés tiers ;
- rapprochement bancaire ;
- transfert de données vers d'autres logiciels et communication client/expert-comptable ;
- recherche d'écritures ;
- gestion d'écritures d'abonnement ;
- édition des états comptables ;
- déclaration de TVA.

Il appartient à la famille des programmes de gestion Sage avec la Gestion commerciale, la Paie, les Immobilisations, les Moyens de paiements et le logiciel de communication bancaire Telbac.

Par conséquent l'entreprise pourra évoluer avec ce progiciel, puisqu'il présenté d'autre module qui lui seront applicables dans l'avenir

6.1.1.2. Installation du logiciel et paramétrage

Dans cette sous-section, nous allons installer le logiciel choisi par l'entreprise commerciale FILS, puis le paramétrer.

6.1.1.3. L'installation du logiciel

Pour installer le logiciel, ce fut un travail d'exécution suivant une seule procédure qu'est l'introduction du CD d'installation dans l'ordinateur, ensuite cliquer sur exécuter, et par la suite suivre les instructions jusqu'à sa finalisation.

6.1.2. Le paramétrage du logiciel

Les différentes étapes du paramétrage sont :

6.1.2.1. Saisie des coordonnées de l'entreprise

Dans cette rubrique, nous allons remplir toutes les informations concernant l'entreprise commerciale FILS. En outre c'est la fiche de renseignement du logiciel pour identifier l'entreprise. Toutes les informations incluses à ce niveau apparaîtront sur les états financiers.

Assistant de création de fichier comptable

sage

Saisie des coordonnées de l'entreprise

Renseignez la fiche Identification de la société Entreprise Com...

Activité	Ventres de Produits Cosmetiques	
Adresse	17 Rue de Reims x Armand Angrand	
Complément	-	
C.P./Ville	28549	Medina - Dakar
Région/Pays	Dakar	SENEGAL
N° de SIRET	-	NAF (APE) -
N° d'identifiant	-	

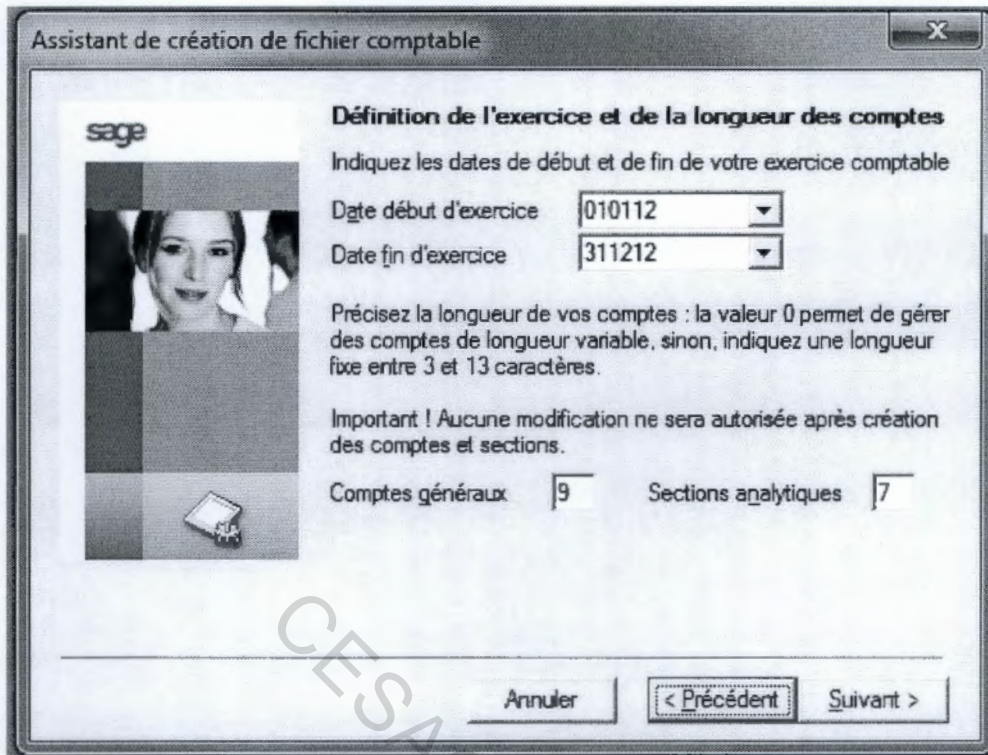
Télécommunication

Téléphone	+221776411783	Télécopie	-
-----------	---------------	-----------	---

Annuler < Précédent Suivant >

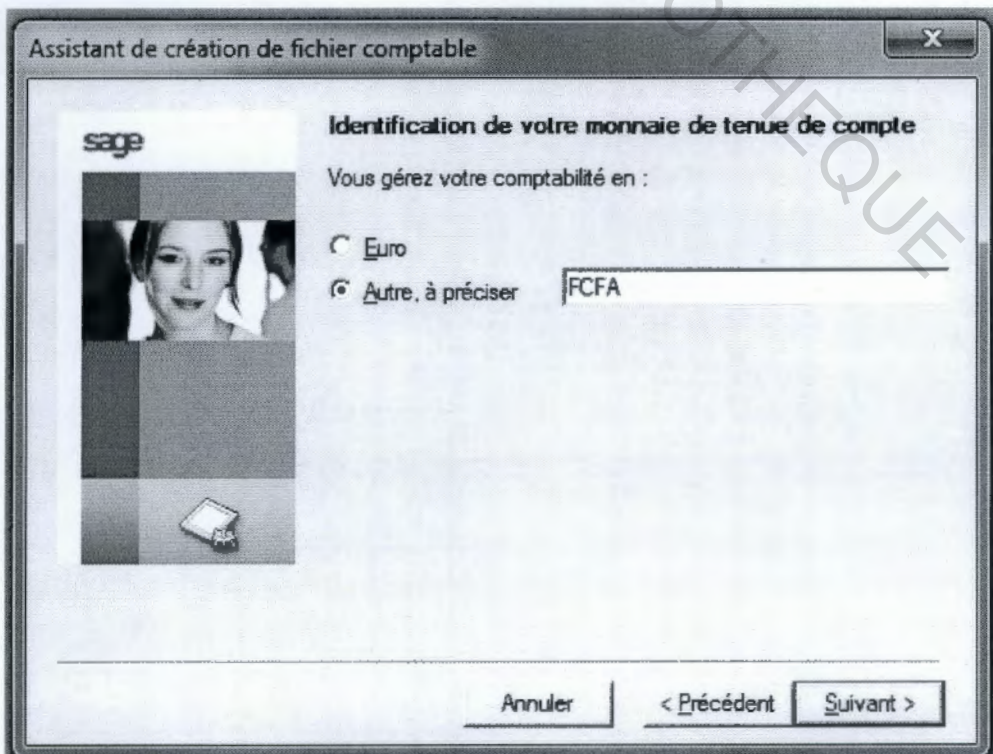
6.1.2.2. Définition de l'exercice et de la longueur des comptes

La délimitation de l'exercice comptable, ainsi que celle des comptes généraux est une condition obligatoire dans le paramétrage. Selon le SYSCOA, un exercice comptable commence du premier janvier de l'année N au 31 décembre de cette même année et la longueur de ces comptes est de 9 caractères.



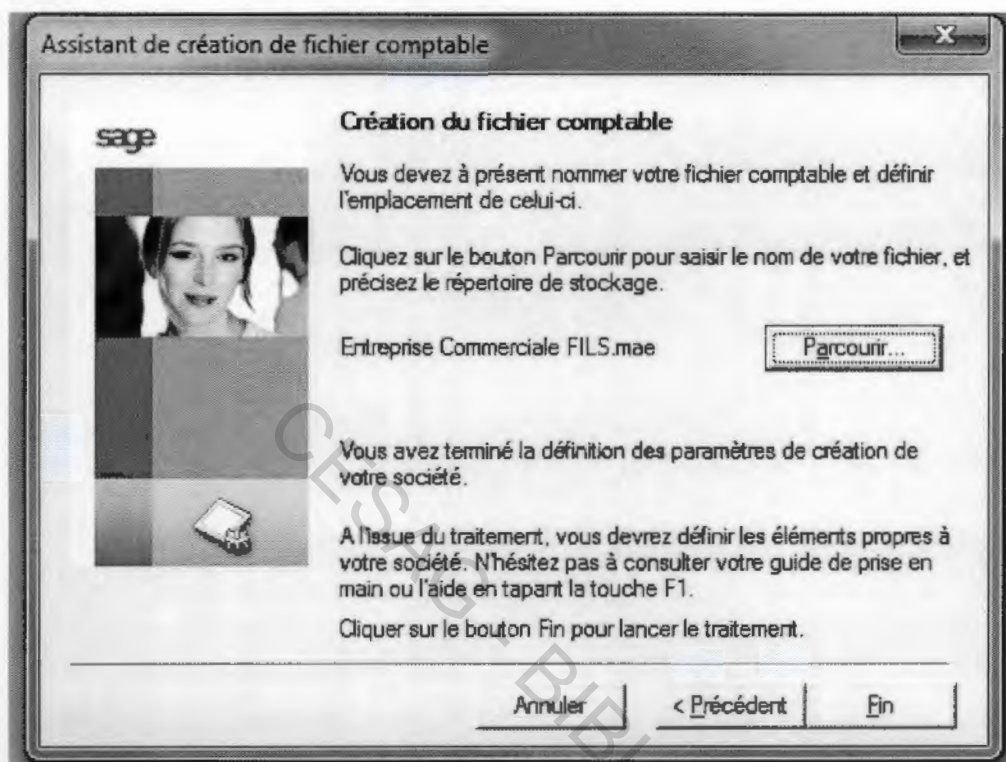
6.1.2.3. Identification de la monnaie de tenue de compte

Nous avons défini la monnaie de tenue de la comptabilité qui est le Franc CFA, car l'entreprise commerciale FILS se trouve dans la zone Franc.



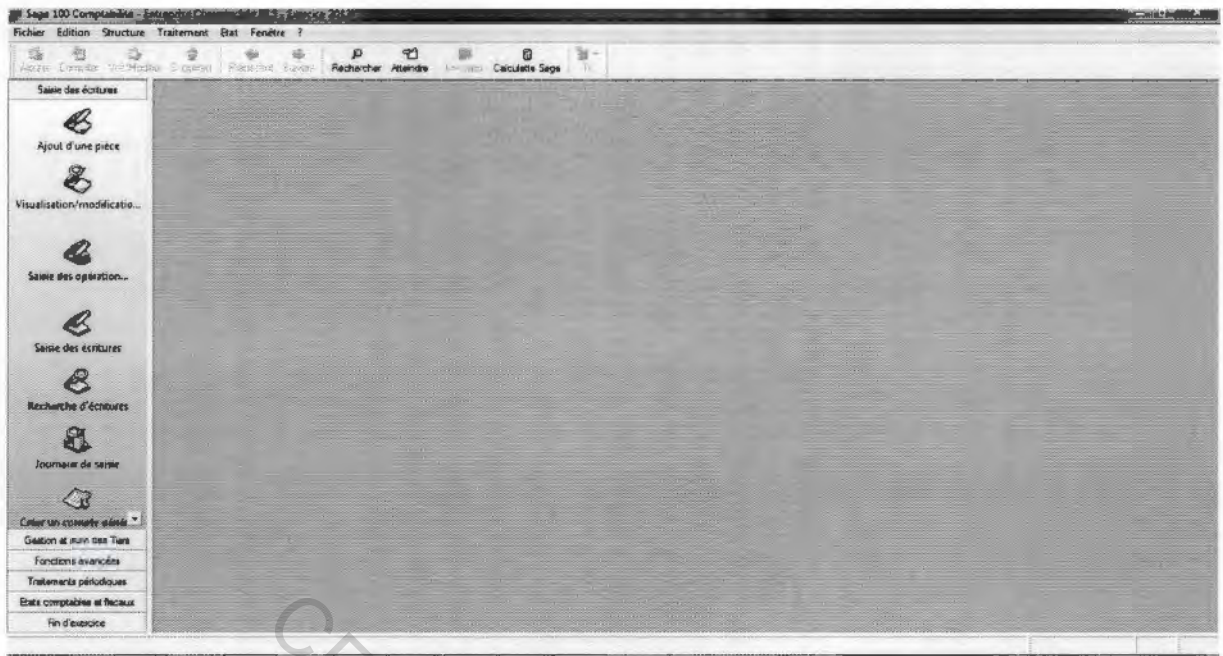
6.1.2.4. Création du fichier comptable

La création du fichier comptable est assimilée à la sauvegarde du dossier créé pour un exercice comptable de l'entreprise commerciale FILS.



6.1.2.5. Présentation physique du logiciel

A travers cette capture d'écran, nous présentons de visu le logiciel après sauvegarde du fichier comptable. Elle permet l'exploitation du logiciel par l'entreprise.



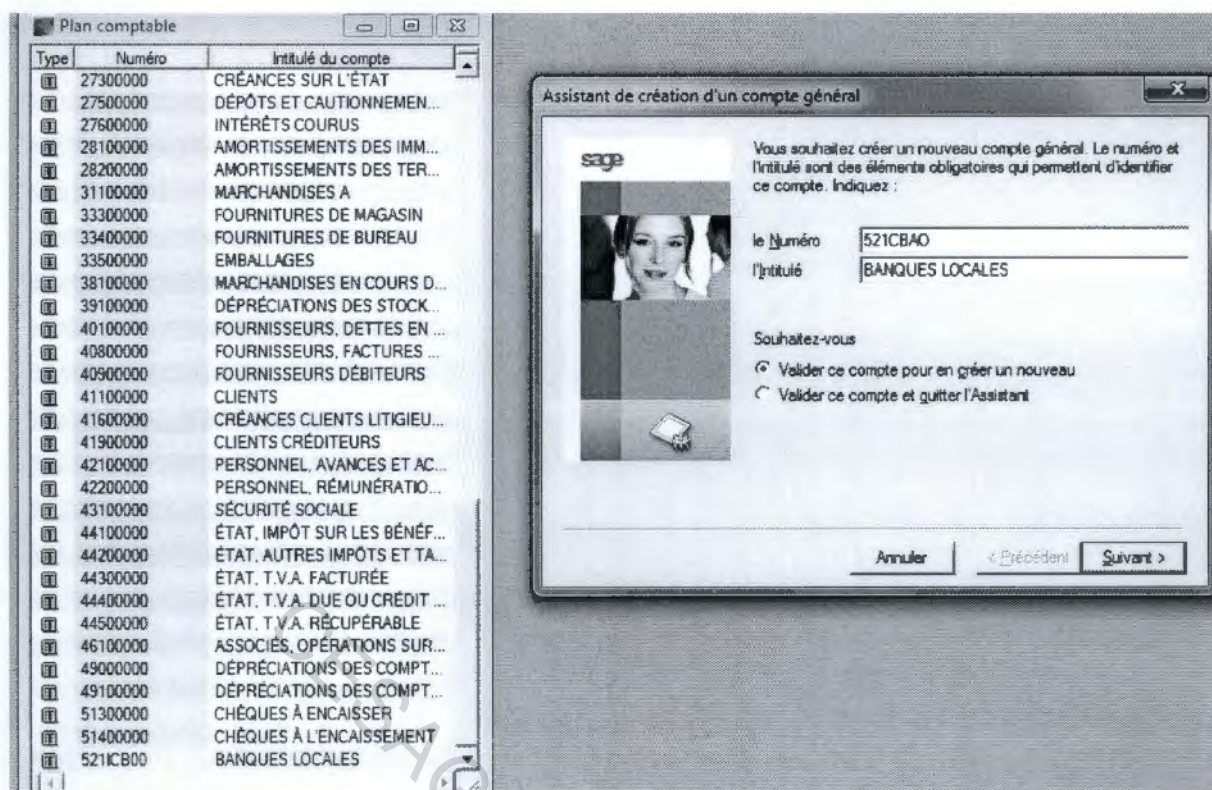
6.1.2.6. Compléter les informations concernant l'entreprise

La première action après la sauvegarde du fichier fut de compléter toutes les informations administratives concernant l'entreprise, mais aussi il a été question de définir la nature des comptes sans quoi des erreurs seront commises dans les états financiers et dans la saisie des opérations.

A propos de Entreprise Commerciale FILS			
Fiscal	Ajustement lettrage	Synchro compta	Options
Identification	Initialisation	Contacts	Préférences
Raison sociale	ENTREPRISE COMMERCIALE FILS		
Activité	Ventes de Produits Cosmetiques		
Adresse	17 Rue de Reims x Armand Angrand		
Complément			
C.P./Ville	28549	Dakar-Medina	
Région/Pays	Dakar	SENEGAL	
Commentaire			
SIRET		NAF	N° d'identifiant
Télécommunication			
Téléphone	+221776411783	Télécopie	
E-mail	fatoumatasoumano@gmail.com		
Site			

6.1.2.7. Création des comptes

Le plan des comptes respecte les principes imposés par le SYSCOA. Les comptes sont utilisés conformément au plan comptable et suffisamment détaillé pour permettre l'enregistrement de toutes les informations comptables. La mise à jour de la création des comptes se fait au fur et à mesure du besoin de nouveaux comptes à ouvrir, la sélection se fait par le comptable en personne.



Le plan comptable mise en place tient compte des réalités de l'entreprise. L'activité n'étant pas si complexe c'est-à-dire que l'entreprise n'est pas à l'allure des très grandes entreprises, nous nous sommes donné la peine de sélectionner les numéros de compte utilisés et susceptibles d'être utilisés par l'entreprise. Nous avons également dans certains cas jugé bon de ne pas détailler certains numéros de comptes pour éviter une confusion chez les futurs utilisateurs. Et enfin nous avons procédé à la création de numéros de comptes avec une nomenclature bien déterminée. Nous détaillerons quelques particularités apportées.

La classe 4

Cette classe concerne celle des tiers c'est-à-dire tous ceux qui sont en relation d'une manière ou d'une autre avec l'entreprise. C'est dans cette classe que sont traités les numéros de comptes 445 (TVA Récupérable) et 443 (TVA facturée). Le numéro de comptes 411 (clients) et le 401 (fournisseur) ont subi un traitement spécial qui fera l'objet d'un commentaire particulier par la suite.

La classe 6

En sus du tableau, le numéro de compte 601 a été nommé « achat de produits cosmétiques ». Les numéros de comptes qui suivent partent de 60101000 à 601150000 et cela en fonction du type de produits cosmétiques vendus par l'entreprise commerciale FILS.

La classe 7

Pour tenir compte du parallélisme utile dans l'élaboration des numéros de compte, le compte 701 a subi la même nomenclature que le compte 601.

- **Commentaire d'ordre particulier**

Les particularités auxquelles nous mettons l'accent concernent les numéros de comptes 411 et 401.

- **Particularité sur le numéro de compte 411**

Le numéro de compte 411 a été disséqué en 411S, 411T, 411PD, 411P, 411H, 411GY et 411GW. Cette répartition n'est pas sans sens. En effet face à la diversité de ses clients et leur situation géographique sur le territoire sénégalaise, le compte 411 est suivi des lettres indiquant la boutique du client.

411S : Client Sandaga ;

411T : Client Tilène ;

411PD : client Patte d'Oie ;

411P: client Pikine ;

411H: HLM ;

411GY: client Grand Yoff ;

411GW : client Guédiawaye.

- **Particularité sur le numéro de compte 401**

Les fournisseurs de l'entreprise sont très divers. Afin de permettre une meilleure identification elles seront codifiées comme les clients à savoir le compte 401 suivi de l'initiale du pays de provenance. Elle se présentera comme suit :

401C : Fournisseur Cameroun ;

401A : Fournisseur Abidjan ;

401CG : Fournisseur Congo ;

411I : Fournisseur Italie ;

411F : Fournisseur France ;

411USA : Fournisseur Etat Unis.

6.1.2.8. Fiche de saisie des opérations de trésorerie

Nous avons mis en exergue la fiche de saisie de trésorerie car elle sera la plus mouvementée mais à côté de cette fiche, il y a celle des achats, des ventes, des stocks etc. elles présentent toutes le même design.

Renseignez le code journal, puis appuyez sur Entrée pour saisir les mouvements

Jour	N°pièce	N°facture	Référence	Pièce trésor...	N°compt...	N°compt...	Libellé écriture	Décaissement

6.1.2.9. Fiche de présentation des journaux

Elle permet de saisir les opérations courantes de l'entreprise commerciale FILS

Jour	N°fact	N°lecture	Référence	N°compt.	N°compt.	Libellé écriture	Date é	P	Débit	Crédit

6.2. Les mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement sont essentiellement composées de la documentation et de la formation.

6.2.1. Documentation

La documentation contribue à la performance de l'entreprise car elle réduit les erreurs d'enregistrement commises par le comptable. Par conséquent sa mise place pour l'entreprise commerciale FILS est un atout majeur face à la concurrence.

6.2.1.1. Conception d'un manuel de procédures d'enregistrement des opérations comptables adaptée à l'entreprise commerciale FILS

Le système comptable utilisé est le SYSCOHADA. L'objectif de la procédure est de se positionner sur le référentiel. Le manuel de procédures comptables doit répondre aux exigences de ce référentiel. L'objectif de la comptabilité est de constater les flux financiers, de les analyser, les regrouper selon les critères bien déterminés, les enregistrés et en faire la synthèse sous forme d'états financier qui puissent renseigner les responsables et les partenaires (clients, banques, fournisseurs, Etat, partenaires, etc.).

6.2.1.1.1. Procédures d'enregistrement des achats

Les opérations d'achats sont traitées et enregistrées par le comptable. Pour faciliter son travail, un modèle de saisie fut mise en place. Chaque opération est constatée sur la base d'une pièce justificative émis par le gérant au comptable. (Cf. annexe.2)

- **Modèles de saisie**

Facture d'achat au Sénégal

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
60		Achats
4452		Etat, TVA Récupérable
	40	Fournisseurs et comptes rattachés
	401	Fournisseurs
		facture N°

Factures d'importation

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
60		Achats (dont droits de douane)
611		Transports sur achats
6256		Assurances transports sur achats
6321		Commissions et courtages sur achats
6323		Rémunérations des transitaires
445		Etat, TVA Récupérable

	40	Fourisseurs et comptes rattaches facture N°
--	----	--

RRR obtenus hors facture

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
401		Fournisseurs, dettes en comptes
	601	Achats de marchandises (sauf 6019)
	602	achats de matières et fournitures liées (sauf 6029)
	604	Achats stockes de matières et fournitures consommables (sauf 6049)
	605	autres achats (sauf 6059)
	608	achats d'emballages (sauf 6089)
	445	Etat, TVA Récupérable facture N°

Journalisation de retour/achat marchandises

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
401		Fournisseurs
	601	Achats de Marchandises
	445	Etat, TVA Récupérable sur achats

		facture Avoir N°
--	--	------------------

6.2.1.1.2. Procédures d'enregistrement des ventes

Le comptable enregistre les opérations de ventes qui sont initialement traitées par le gérant. Au courant de l'enregistrement il a l'obligation de respecter le modèle de saisie y afférant. Le gérant présente les bons de livraison à ce dernier afin que ce dernier puisse établir la facture qui se sera transmis au client.

▪ Modèles de saisie

Emission de factures

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
4		compte tiers
	443	Etat, TVA Facturée
	70	Ventes
		facture N°

Produits constatée d'avance

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
70		Ventes
	477	produits constatés d'avance
		facture N°

Rattachement à l'exercice des produits à recevoir

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
418		Clients, produits à recevoir
4287		Personnel, produits à recevoir
4387		organismes sociaux, produits à recevoir
	4435	Etat, TVA sur factures à établir
	70	Ventes
	707	produits accessoires
		facture N°

Retour de marchandises

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
70		Ventes
443		Etat, TVA Facturée
	4	comptes de tiers
		facture N°

6.2.1.1.3. Procédures d'enregistrement des stocks

La gestion des stocks est faite par le gérant, qui devra après chaque entrée et sortie de marchandises, remplir la fiche de suivi des stocks. A la fin de chaque mouvement, cette fiche devra être présentée au comptable pour l'enregistrement dans le journal. (cf. annexe 1).

▪ Modèles de saisie

Les principaux schémas de comptabilisation sont les suivants :

Entrée en stocks

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
31		Marchandises
33		Autres approvisionnement
	603	Variations des stocks de biens achetés
		facture N°

Sortie de stocks

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
603		Variations des stocks de biens achetés
	31	Marchandises
	33	Autres approvisionnement
		facture N°

6.2.1.1.4. Procédures d'enregistrement de la paie

La paie est naturellement enregistrer par le comptable après que le gérant ait pris connaissance de la fiche de paie.

- **Modèles de saisie**

Versement avance et acompte

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
421	5	Personnel, avances et acomptes comptes de trésorerie Pièce N°

Régularisation

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
422	421	personnel rémunération dues Personnel, avances et acomptes Pièce N°

Paiement rémunération

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
422	5	Personnel rémunérations du comptes de trésorerie Pièce N°

oppositions saisies

DEBIT	CREDIT	LIBELLES

422		Personnel rémunérations du
	423	Personnel, oppositions saisies
		Pièce N°

Personnel dépôt

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
5		comptes de trésorerie
	427	Personnel-dépôt
		Pièce N°

Personnel participation aux bénéfices

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
87		Participations des travailleurs
	426	Personnel, participation aux bénéfices
		Pièce N°

Rémunérations sur la base du bulletin de salaire

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
661 à 663		Charges de personnel
	422	personnel rémunération dues

		Pièce N°
--	--	----------

Régularisation

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
422		personnel rémunération dues
	421	Personnel, avances et acomptes
	423	Personnel, oppositions saisies
	43	organismes sociaux
	447	Etat, impôts retenus à la source
		Pièce N°

Enregistrement charge patronale sur la base du livre de paie

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
6413		Taxes sur appointements et salaires
664		Charges sociales
	4421	Etat, impôts et taxes d'Etat
	43	organismes sociaux
		Pièce N°

Constatations des avantages en nature

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
6617 ou 6627		avantages en nature
	781	Transferts de charges d'exploitation
		Pièce N°

Régularisation congés payés

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
6613		congés payés personnel non national
6623	4281	dettes provisionnées pour congés à payer Pièce N°

Personnel participation aux bénéfices

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
87	426	Participations des travailleurs Personnel, participation aux bénéfices Pièce N°

6.2.1.1.5. Procédures d'enregistrement de l'impôt et des taxes

Le calcul de l'impôt ainsi que la déclaration sont fait par le comptable et soumis au gérant pour approbation, puis enregistrer après paiement.

- **Modèles de saisie**

En cours d'exercice

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
64		impôts et taxes
	44	Etat et collectivités publiques
	5	compte de trésorerie Pièce N°

Charge constatée d'avance

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
476	57	Fournisseurs impôts et taxes Pièce N°

Détermination valeur ajoutée

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
133	64	Valeur ajoutée impôts et taxes Pièce N°

Tva/Ventes

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
411	701 443	Clients ventes de marchandises Etat, TVA Facturée Pièce N°

TVA

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
2		Immobilisations
601		achats de marchandises
445		Etat, TVA Récupéré
	401	Fournisseurs
		Pièce N°

Tva/Ventes A Soi-Même

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
2		Valeur ajoutée
445		Etat, TVA Récupéré
	72	Production Immobilisée
	443	impôts et taxes
		Pièce N°

Ecriture de détermination de la TVA

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
443		Valeur ajoutée
	445	Etat, TVA Récupère
	4441	TVA Due
		Pièce N°

6.2.1.1.6. Procédures d'enregistrement des opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie sont essentiellement traitées par le gérant. Les encaissements sont effectués après le recouvrement des créances, quelque soit sa nature, ils sont reçus par le gérant qui par la suite le verse dans le dans le compte de l'entreprise puis transmet le bordereau de livraison au comptable qui l'enregistre et le classe. Un modèle de saisie est présenté pour toutes les opérations de trésorerie.

L'Etat de rapprochement est fait par le comptable assiste par le gérant puis enregistrer dans le journal.

- **Modèles de saisie**

Règlement clients

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
521		Banque
57		Caisse
53		chèques postaux
	411	Clients
		Facture N°

Règlement fournisseur

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
401		Fournisseurs
	57	Caisse
	53	chèques postaux
	521	Banque
		Facture N°

Chèques à l'encaissement

DEBIT	CREDIT	LIBELLES
514	521	chèque à l'encaissement Caisse Ordre de virement N°

6.2.1.1.7. Procédure d'élaboration des états financiers

Les états financiers de l'entreprise commerciale FILS seront présentés selon le système allégé. Ils comporteront essentielle le Bilan, le compte de résultat de l'exercice et l'Etat annexe. Ces trois documents sont présentés sous une forme simplifiée par rapport au système normal.

A. Le bilan

Il décrit séparément les éléments d'actif et les éléments du passif constituant le patrimoine de l'entreprise. Les informations de l'exercice sont présentées par comparaison avec celles de l'exercice précédent.

Le bilan de l'exercice fait apparaître de façon distincte :

- **A l'actif** : l'actif immobilisé, l'actif circulant (stocks et compte de tiers), la trésorerie actif et l'écart de conversion ;
- **Au passif** : les capitaux propres et ressources assimilées, les dettes financières, le passif circulant (compte de tiers), la trésorerie passif et l'écart de conversion.

B. Le compte de résultat

C'est un document de synthèse récapitulant les charges et les produits intervenus dans la formation du résultat net de l'exercice et mettant en évidence des soldes significatifs de gestion (marge brute sur marchandises, sur matières, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat d'activités ordinaires, résultat hors activités ordinaires, résultat net de l'exercice).

Le compte de résultat de l'exercice fait apparaître les produits et les charges, distingués selon qu'ils concernent les opérations d'exploitations attachées aux activités ordinaires, les opérations financières, les opérations hors activités ordinaires

Comme pour le bilan, les opérations de l'exercice sont présentées dans le compte de résultat en comparaison avec celles de l'exercice précédent.

Le classement des charges et des produits permet de déterminer les soldes de gestion, dont le dernier palier est le résultat net.

C. L'Etat annexé

Il constitue un document obligatoire faisant partie intégrante des états financiers. L'Etat annexé comporte tous les éléments de caractère significatif qui ne sont pas mis en évidence dans les autres états financiers et sont susceptibles d'influencer le jugement que les destinataires des documents peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Toutes les informations, que les Etats annexés contiennent, doivent être véritables et comparables d'un exercice à l'autre.

Les informations retracées par l'Etat annexe sont résumées suivant le tableau récapitulatif présenté en annexe. Ce tableau recense le contenu de chacun des différents Etats annexes exigés selon le système applicable à l'entreprise en fonction de sa taille.

La présentation schématique des états financiers est faite dans le journal Officiel de l'OHADA. Ce document sera mis à la disposition de l'entreprise commerciale FILS.

6.2.1.2. Le manuel de référence sage 100 comptabilité version 15.50

Il sera mis à la disposition de l'entreprise, le manuel de référence sage 100 comptabilité version 15.50 pour permettre à l'assistant principalement de pouvoir tenir la comptabilité selon normes en vigueur. L'entreprise appliquera le système allégé dont l'application sera assistée par le guide d'application du SYSCOA.

6.2.2. Formation

Parallèlement à leur travail, les assistants suivront des cours de comptabilité et d'information pour mieux assoir leur connaissance dans ce domaine.

6.3. Les projections futures

L'entreprise commerciale FILS est tournée vers l'avenir dans la mesure où elle intègre les TIC dans son processus de développement. Les efforts d'adaptation du personnel sont notables car ils ont fait preuve de beaucoup de courage et de détermination. La formation des assistants permettra à l'entreprise de tirer tous les bénéfices de cet outil de gestion.

Par ailleurs une entreprise est aussi performante en maîtrisant ses coûts, par conséquent, l'entreprise commerciale FILS gagnerait à intégrer des indicateurs financiers dans ses analyses.

A long terme, elle songera aussi à intégrer les autres modules du logiciel puis dans la mesure avec l'expansion de son marché acquérir un logiciel spécialisé qui intégrera plusieurs dimensions et sera capable de gérer un haut niveau de complexité.

Conclusion

Toutes les étapes de la mise en place d'un SIC ne sont pas applicable à ce cas précis. En effet la taille de l'entreprise ne nous permet pas de mettre en application tous les composantes du SIC. Malgré toutes ses insuffisances, nous avons pu satisfaire la demande du gérant de l'entreprise qui était de pouvoir déterminer le résultat de l'exercice et de pouvoir rendre compte à ses partenaires au plan international par le biais des états financiers.

Par conséquent, Nous pensons avoir atteint notre objectif en mettant en place un système d'information comptable informatisé répondant aux exigences légales et organisationnelles.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Conclusion deuxième partie

Cette partie représente les résultats de nos travaux qui consistent entre autre à mettre en place un système d'information comptable pour l'entreprise commerciale FILS. Pour ce faire, différents éléments sont intervenus à savoir la description de l'existant, la découverte de l'entité pour enfin mettre en place un SIC. Mais nous retenons que le travail que nous avons exécuté est passible de subir des améliorations car l'entreprise compte développer son business efficacement par le biais de cet outil de gestion.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

L'ouverture des marchés et la diminution des protections douanières, voire leur disparition, permettent un développement de la mondialisation de l'économie et des échanges internationaux. Ce développement fait appel à d'autres exigences pour les PME.

Arrivé dans l'entreprise commerciale FILS, dans un souci d'apporter notre pierre à l'édifice familiale, nous avons fait un diagnostic et constaté qu'il n'existait pas un système d'information comptable formel. Conscient de son apport dans la performance d'une entreprise, nous avons jugé nécessaire d'opérationnaliser le système. Ainsi dans notre mémoire, nous avons effectué une étude autour de laquelle, nous devions trouver une solution pour répondre à l'attente du gérant de l'entreprise.

Ainsi à l'issue de nos différentes investigations, il a été arrêté de commun accord avec les parties prenantes que mettre en place un système d'information comptable informatisé adapté à l'entreprise commerciale FILS, est la meilleure des solutions possibles.

Et dans un souci d'une bonne application du système d'information comptable, un manuel de procédures comptables et administratives a été élaboré pour donner une certaine aisance, polyvalence dans le traitement et la compréhension des informations et représente aussi un facteur de minimisation de coûts. Face à la complexité de l'environnement, aux différences structurelles et au phénomène de mondialisation qui ne cessent de s'accroître, un système ne saurait être statique pour une longue période ; raison pour laquelle il mérite d'être évalué de temps en temps afin d'assurer sa performance et son adaptation.

Au terme de nos travaux, nous sommes loin de penser ou de dire que ça a été une tâche évidente. Mais conscient du fait que seules les difficultés nous permettent d'améliorer notre quotidien et notre expérience dans la vie, et que ce travail participera à l'impulsion des PME en général, toutes les suggestions y afférentes ne seront pas négligeables.

ANNEXES

CESAG BIBLIOTHEQUE

Annexe 1 : fiche de suivi des stocks

FICHE DE SUIVI DES STOCKS

Date :

Dépôt :

Heure :

Responsable :

Entrée

Sortie

Ordre	Libellés	Quantité	Nom Client	Observation
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
Total				

Visa comptable

Visa gérant

Annexe 2 : Facture Manuel

ENTREPRISE COMMERCIALE
Import - Export
NDAO Fatoumata SOUMANA Dite Fania
 PRODUITS COSMETIQUES ET DIVERS
 DEMI GROS - DETAILS

Dakar, le

FACTURE

N° 0000457

RC : SN - DKR - 2006 M 15586 - NINEA :

Lahate Diakhate rue G. Diouf Sambock

QUANTITE	DESIGNATION	P. UNITAIRE	P. TOTAL
2005	lait rapide au 500ml	5000	10000
<i>(Signature)</i>			
TOTAL GENERAL			10000

Je soussigné la présente facture à la somme de *Sept mille francs CFA*

17 Rue de Rems x Armand Agrand - Tél : : 77 112 62 79

Annexe 3 : Bon de livraison Manuel

03-10-2006

ENTREPRISE COMMERCIALE
Import - Export
NDAO FRILOUMBA SOUMANA DITE FADIA
 PRODUITS COSMÉTIQUES ET DIVERS
 DEMI GROS - DÉTAILS
 RC : SN - DKR - 2006 M 15566 - NINEA :

Dakar, le

BORDERAU DE LIVRAISON

N° 100201

M: *Adama Cissé Sandaga* Date

QUANTITE	DESIGNATION	P. UNITAIRE	P. TOTAL
2005	lait rapid clair 700ml		
1005	lait rapid clair 500ml		
0505	lait rapid clair 300ml		
0505	tube rapid clair		
0305	crème lotion rapid clair 250ml		
0305	lotion rapid clair		
7			
<i>[Signature]</i>			
15 cartons		TOTAL GENERAL	

17 Rue de Rome y Armand Anrand - Tél : 77 112 62 79

BIBLIOGRAPHIE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

- 1) AUTISSIER David – DELAYE Valérie(2008), Mesurer la performance du système d'information, Edition d'organisation Groupe Eyrolles, Paris, 214p.
- 2) BERGER, Cédric & GUILLARD, Serge (2000), La rédaction graphique des Procédures : démarche et technique de description des processus, Saint dennis La Plaine : Association Française de normalisation, Saint Denis, 250 P.
- 3) BOUIN Xavier & SIMON François-Xavier (2004), les nouveaux visages du contrôle de gestion, 2^{ème} Edition, Edition Dunod, 334 p.
- 4) CHALLANDE Jean François & LEQUEUX Jean Louis (2009), Le grand livre du DSI, Edition d'organisation Groupe Eyrolles, 352p.
- 5) Charte des Petites et Moyennes Entreprises, Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Micro-Finance, décembre 2003, Sénégal, 28p.
- 6) DAVID Autissier, FAOUZI Bensebaa, BOUDIER Fabienne (2010 – 2011), L'Atlas du management2008, Edition d'organisation Groupe Eyrolles, 530p.
- 7) DAYAN Armand (2004), Manuel de gestion volume 1, 2^{ème} édition, Ellipses, Paris, 1088 p.
- 8) DAYAN Armand (2004), Manuel de gestion volume 2, 2^{ème} édition, Ellipses, Paris, 975 p.
- 9) DE MARSCHALL, Gilbert (2003), la cartographie des risques, Editions Afnor, Paris, 50p.
- 10)DEIER Olivier (2009), DICO du manager, Edition DUNOD, Paris, 240p.
- 11)DEIXONNE Jean Luc (2006), Piloter un projet ERP : Transformer et dynamiser l'entreprise par un système d'information intégré et orienté métier, 2^{ème} Edition, Edition Dunod, Paris, 263p.
- 12)DELAHAYE & al (2007), Finance d'entreprise : manuel et applications, Edition DUNOD, Paris, 559p.
- 13)ERSA André (2007), Précis de comptabilité SYSCOA, Tome 1, Edition Complexe Saint Michel, Dakar, 229p.

- 14)ERSA André (2007), Précis de comptabilité SYSCOA, Tome 2, Edition Complexe Saint Michel, Dakar, 236p.
- 15)GARNIER DE LABAREYRE Fabrice & MOISAND Dominique, COBIT, Edition Eyrolles, 258p.
- 16)GRENIER Jean & BONNEBOUCHE Claude (2004), Système d'information comptable, Edition Foucher, Paris, 420p.
- 17)GOVOEI Bernard Dansou (2007),Précis de comptabilité générale : Droit et système comptable OHADA : contribution à l'amélioration et à la vulgarisation du système convergence vers les normes comptables internationales IAS/IFRS, 2^{ème} Edition, Edition Etudis, Abidjan, 863p.
- 18)GUEYE Mamadou, Pratique de la comptabilité générale SYSCOA/SYSCOHADA, Edition 2011, Dakar, 399p.
- 19)HAUSSAIRE Alain &PUJOL Jean-Philippe (2004), Organisation du système d'information comptable et de gestion : corrigés, Edition Dunod, Paris, 145p.
- 20)HENRY, Alain & MONKAM-DAVERAT, Ignace (2001), Rédiger les procédures de L'entreprise : guide pratique. 3^{ème} édition, Editions d'organisation Paris, 185p.
- 21)HORGREN, Charles & al (2006), comptabilité de gestion, 3^{ème} édition, Nouveau Horizon, Paris, 461p.
- 22)KAMDEM David, Système Comptable OHADA (SYSCO) : Comptabilité Générale (2004), 1^{ere} édition, Editions Dianoïa, Yaoundé, 364p.
- 23)LÖNING Hélène, MALLERET Véronique, MERIC Jérôme, PESQUEUX Yvon, CHIAPELLO Ève, MICHEL Daniel & SOLE André (2008), Contrôle de gestion, 3^{ème} Edition, Edition DUNOD, 305p.
- 24)MAESO Robert (2006), Comptabilité des sociétés, 6^{ème} Edition, Edition Dunod, Paris, 155 P.
- 25)MORLEY Chantal (2008), Management d'un Projet système d'Information, 6^{ème} Edition, Edition DUNOD Paris, 459p.

- 26) NGUYEN, HONG THAI (1999), Le contrôle interne : mettre hors risques l'entreprise, L'harmattan, Paris, 325P.
- 27) NIANG Mor (2006), Comptabilité des sociétés commerciales : comptabilité approfondie, Edition Complexe Saint Michel, Dakar, 462p.
- 28) O'BRIEN James, Les systèmes d'information de gestion (1995), Editions Renouveau Pédagogique, Canada, 85p.

Publication

- 29) SAMBE Oumar & DIALLO Mamadou Ibra (2003), Le Praticien, 3^{ème} Edition, Dakar, 1055p.
- 30) SAMBE, Oumar & DIALLO, Mamadou Ibra (2001), Plan des comptes et états financiers du système comptable OHADA (SYSCOHADA), ECJ, Dakar, 479p.
- 31) SAMBE, Oumar & DIALLO, Mamadou Ibra (2001), Plan des comptes et états financiers du système comptable OHADA (SYSCOHADA), ECJ, Dakar, 479p.
- 32) TORT Eric, Organisation et management des systèmes comptables, Edition 2003, Paris 270p.
- 33) Union Economique et Monétaire Ouest Africain, Guide d'application Système Comptable Ouest Africain, Edition FOUCHER, 671p.
- 34) VINCENT Alain (2000), Manager le système d'information de votre entreprise : réduire les coûts et créer de la valeur, Editions d'organisation, Paris, 239p.
- 35) VOYER Pierre, Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance (2002), 2^e édition, Editions Presses de l'Université du Québec, 446p.
- 36) Journal Officiel de l'OHADA N° 10 – 4^{ème} Année / SYSTEME COMPTABLE OHADA

Sources internet :

Extrait SYCOA /organisation comptable :

<http://www.zouzoute.com>